

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA FACULTE DES
SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES
GESTION.**



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en science de gestion

Option : Entrepreneuriat

Thème

**Impact de la crise sanitaire « COVID-19 » sur la création des entreprises :
cas de la wilaya de Bejaia**

Réalisé par :

BOUKHEDAD Lynda

BROUK Kamelia

Encadré par :

Dr BOUKRIF Nouara

Soutenu devant le jury :

Président : Dr AMGHAR Malika

Examineur : Dr BERRAH Kafia

Rapporteur : Dr BOUKRIF Nouara

Année universitaire 2021/2022

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à remercier Dieu le tout puissant pour nous avoir donné la santé, la patience et la volonté nécessaires à l'accomplissement de ce modeste travail.

Nous adressons nos vifs remerciements à notre chère promotrice Mme BOUKRIF NOUARA qui a veillé au bon déroulement de ce dernier avec ses conseils et ses remarques constructives.

Nos remerciements vont à tous les enseignants de la Faculté des Sciences Economiques, de gestion et des Sciences Commerciales de l'Université Abderrahmane Mira de Bejaia qui ont contribué à notre formation durant notre cursus, pour le riche savoir qu'ils nous ont transmis avec rigueur et dévouement.

A nos parents qui ont longtemps veillés pour notre éducation, et contribuer à notre instruction, nous voilà remerciés pour l'éternité et récompenser pour vos longues souffrances.

A nos enseignants qui ont été les piliers de notre formation et de notre niveau actuel, nous vous adressons nos meilleurs remerciements.

A tous ceux, proches ou ami(e)s qui ont compati à nos sacrifices, qu'ils acceptent notre sincère reconnaissance.

LYNDA et KAMELIA

Dédicace

Je dédie ce travail :

A ma chère mère

A mon cher père

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir, Et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs,

Je leur souhaite une longue vie.

A mes sœurs, et mes frères,

Pour leur grand amour et leurs soutiens qu'ils trouvent ici l'expression de ma haute gratitude,

A mes chers ami(e)s,

Pour leurs aides et support dans les moments difficiles,

A ma chère binôme,

Pour son entente et sa sympathie,

Sans oublier tout les professeurs que ce soit du primaire, du moyen, du secondaire ou de l'enseignement supérieur,

Tous ceux qui me connaissent de près ou de loin et je n'ai pas pu citer.

LYNDA

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à ceux qui je dois mon bonheur,
A mes chers parents qui m'ont toujours soutenue et encouragée pour
arriver à la dernière marche de mon cursus universitaire. Aucun
Hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour qu'ils me témoignent.
Ce travail est le fruit de votre bonté. Puisse dieu me donner la chance de
vous partager le résultat de tous vos sacrifices.*

Je leur souhaite une longue vie.

*A mes sœurs nouzha, lahna symbole de complémentarité et mes très
chers frères Saïd, Sofiane, Walid qui m'ont toujours aidée avec leurs
conseils et toute la bienveillance qu'ils ont consenti à mon égard.*

Je leurs souhaite tout le bonheur.

A Ma binôme boukhedad lynda pour son entente et sa sympathie.

A Mes ami(e)s proches pour leur fidélité et leur soutien.

*Sans oublier tout les professeurs que ce soit du primaire, du moyen, du
secondaire ou de l'enseignement supérieur.*

Et enfin je le dédie à tous ceux qui m'aiment.

KAMELIA

Liste des Abréviations :

ABEF : Association des banques et des établissements financiers

AGEA : Association générale des entrepreneurs algériens

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

BTPH : Bâtiment Travaux Publics et Hydraulique

BIT : Bureau international du travail

COVID : Corona virus disease

CNAS : Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariée

CASNOS : Caisse nationale de sécurité des non-salariées

FNI : Fonds national d'investissement

FCE : Forme des chefs d'entreprise

NIS : Numéro d'identification statistique

OMS : L'organisation mondiale de la santé

ONS : Office national des statistiques

ONC : Ordonnance de non-conciliation

PME : Petites et moyennes entreprises

SSR : Santé sexuelle et reproductive

SARS-COV-2 : Maladie a coronavirus 2019 (covid-19)

TIC : Technologies de l'information et de la communication

PIB : Bureau international du travail

Liste des tableaux :

Tableau n°01 : Caractéristique fréquemment attribuées aux entrepreneurs

Tableau n° 02 : Les facteurs favorisant le succès ou l'échec d'une nouvelle entreprise

Liste des figures :

Figure n° 01 : Paradigmes de l'entrepreneuriat

Figure n° 02 : Etapes de la création d'entreprise

Figure N°03 : Répartition géographique du nombre d'infectés à la Covid19 dans le monde.

Figure n°04: Répartition sectorielle du PIB 2019

Figure n°05 : L'adaptation au changement de l'organisation de travail.

Figure n° 06 : Stress causé par l'obligation de se présenter au travail

Figure n° 07 : Les moyens nécessaires mis à disposition par les entreprises afin d'éviter la propagation du virus.

Figure n° 08 : Les obstacles trouvés par les entreprises pendant la crise sanitaire

Figure n° 09 : L'optativité de télétravail par les entreprises.

Figure n° 10 : La réduction de nombre d'heure de travail.

Figure n°11: L'impact de la réduction de nombre de l'heure de travail sur les activités des entreprises

Figure n°12: L'évaluation de la gestion du covid19 par les entreprises.

Figure n°13 : Secteur de l'industrie entre 2018 et 2021 « ANDI »

Figure n°14: Secteur de BTPH entre 2018 et 2021 « ANDI »

Figure n° 15 : Secteur de tourisme entre 2018 et 2021« ANDI »

Figure n° 16 : Secteur de la santé entre 2018 et 2021 « ANDI »

Figure n°17: Secteur de l'agriculture entre 2018 et 2021 « ANDI »

Figure n° 18 : Secteur de service entre 2018 et 2021 « ANDI »

Figure n° 19 : Répartition par secteurs pour L'ANDI

Figure n° 20 : Nombre des entreprises créées entre 2018 et 2021 « ANDI »

Figure n° 21 : Secteur de l'agriculture entre 2018 et 2021« ANGEM »

Figure n° 22: Secteur artisanale entre 2018 et 2021« ANGEM »

Figure n° 23 : Secteur de BTPH entre 2018 et 2021« ANGEM »

Figure n° 24: Secteur de l'industrie entre 2018 et 2021« ANGEM »

Figure n° 25 : Secteur de commerce entre 2019 et 2021« ANGEM »

Figure n° 26 : Secteur de la pêche entre2018 et 2021« ANGEM »

Figure n° 27 : Secteur des services entre 2018 et 2021« ANGEM »

Figure n° 29: Répartition par secteurs pour L'ANGEM

Figure n° 30: Nombre des entreprises créées entre 2018 et 2021 « ANGEM »

Figure n° 31 :L'impact de covid-19 sur le processus de création d'entreprise

SOMMAIRE

Introduction générale.....02

Chapitre 1 : La covid19 et l'entrepreneuriat

➤ Introduction	04
1. La crise sanitaire de covid19	04
1.1 C'est quoi la covid19	04
1.2 Gestion de la crise	05
2. L'entrepreneuriat.....	07
2.1 Qu'est ce que l'entrepreneuriat ?.....	07
2.2 L'importance de l'entrepreneuriat	07
3. L'état des affaires dans la crise du covid19	08
3.1 Avant la pandémie... ..	09
3.1.1 Les caractéristiques des entrepreneurs	10
3.1.2 Les étapes de création d'entreprise.....	12
3.1.3 Les facteurs de succès liés à la création d'entreprise	14
3.1.4 Les principales difficultés des créateurs d'entreprise.....	16
3.2 Au cours de la pandémie.....	17
➤ Conclusion.....	19

Chapitre 02 : Les impacts de la pandémie en Algérie

➤ Introduction	20
1. l'impact socio-économique de la covid19 en Algérie.....	21
1.1 Les causes et les conséquences de la covid19 sur l'économie algérienne	21

1.2 Impact économique	22
1.3 Impact social de la crise du covid-19 en Algérie.....	25
2. Impact de la pandémie de covid19 sur le développement des entreprises	29
2.1 Secteur privé.....	29
2.2 Secteur publique	30
3. Le dynamisme des créateurs d'entreprise pendant la pandémie	31
3.1 Réaction des jeunes promoteurs algériens face à la pandémie.....	31
3.2 Les mesures adaptées par les créateurs algériennes face au covid19 .	31
➤ Conclusion.....	34

Chapitre03 : Enquête sur l'impact de la covid-19 sur la création d'entreprise

➤ Introduction	35
1. Méthodologie de recherche	35
1.1 L'objectif de l'enquête.	35
1.2 Choix de méthode	35
1.3 Analyse et interprétation des résultats du questionnaire....	36
2. Présentation, analyse et interprétation des résultats dans l'agence « ANDI »	43
3. Présentation, analyse et interprétation des résultats dans le dispositif « ANGEM ».....	51
➤ Conclusion.....	63
Conclusion générale	64

INTROUDUCTION GENERALE

Introduction générale

INTRODUCTION GENERAL

La maladie coronavirus (covid-19) est une maladie infectieuse due au virus SARS-COV-2. Cette dernière est apparue à Wuhan, en Chine et n'a été rapportés qu'en décembre 2019, et rapidement elle s'est propagée dans tous les pays du monde, l'un après l'autre sans aucune exception¹, engendrant une crise qui a plongé l'économie mondiale dans une crise économique, plus sévère que celle de 2008.

Comme toutes les pandémies, la covid-19 a eu un impact sur le fonctionnement de l'ensemble de la société dans toutes les dimensions, humaines, sanitaires, économiques et sociales. A l'instar d'autres pays, l'Algérie a été durement frappée par la covid-19. Pour faire face, les experts de la santé publique algériens et les représentants du gouvernement ont pris un certain nombre des mesures, notamment, le confinement, le maintien de la distance sociale, l'invitation à travailler à domicile et la fermeture de grands lieux publics comme les entreprises, les parcs, les écoles ...etc. Des mesures qui ont impactés fortement l'activité économique et sociale de notre pays, notamment en terme d'entrepreneuriat et de création d'entreprises,² une activité d'importance majeure pour répondre aux besoins de la population en termes de création de l'emploi, de la richesse et de renouveler le parc d'entreprises nécessaires au développement économique.

En effet, à l'égard des autres pays, l'Algérie n'a pas été épargnée. Elle qui venait juste de subir les conséquences néfaste de la chute des prix du pétrole en 2014, provoquant ainsi une baisse des recettes pétrolières. Pour faire face, une politique de l'encouragement de l'entrepreneuriat a été envisagé en vue de diversifier les exportations, et d'améliorer ainsi, les recettes en devise or hydrocarbure. Malheureusement, le moment où les pouvoirs publics s'employaient à accélérer les réformes pour améliorer le climat des affaires, le pays se retrouvé contraint de faire face à la crise sanitaire, ce qui lui imposé d'engager un plans d'aide et des mesures de soutiens aux entreprises à fin de contenir cette crise. **C'est ce**

¹<https://www.who.int/fr/> .(2022).coronavirus. *Organisation mondiale de la sante*.https://www.who.int/fr/health-topics/coronavirus/coronavirus#tab=tab_1s

²<https://algeria.un.org/fr/> ,(2020) .L'analyse rapide de l'impact socio-économique de covid19 sur l'Algérie. *Nations unies Algérie*, p4. file:///C:/Users/Sam-Tech/Downloads/Algeria_Analyse%20rapide%20Impact%20Socioeco%20Covid19%20Algerie_%2029%20Jul%202020.pdf

Introduction générale

Contexte de crise qui nous interpelle pour s'interroger sur l'impact de cette crise sanitaire (covid-19) sur le climat des affaires ?

A partir de la problématique principale, nous découlons plusieurs autres questions : Quels sont les secteurs les plus touchés ? Quels sont les secteurs qui ont tiré profit de la crise sanitaire ? Comment les créateurs ont fait face à cette crise sanitaire ?

Afin de répondre à ces questions nous avons émis les hypothèses suivant :

H1 :

- La pandémie de covid-19 a agit d'une manière positif sur les créateurs dans le secteur des TIC et de la numérisation en termes d'utilisation de leurs créativité et le développement de leurs idées.
- **H2 :** Les restrictions imposées par l'état pour faire face à la crise sanitaire et la crise économique engendrée ont démotivé les créateurs potentiels d'entreprise.

Pour mener à bien ce travail, la démarche méthodologique adoptée s'articule sur la recherche documentaire : des ouvrages, des articles et des revus et des thèses et mémoires, et enquête par questionnaire qui s'y déroule au sein des entreprises de Bejaïa.

Ce mémoire tente de d'écrire et d'expliquer l'impact du covid-19 sur la création de l'entreprise.

Les objectifs de notre recherche est de montrer l'impact de la pandémie qui a frappé le monde d'entier depuis décembre 2019 sur la création d'entreprise.

Notre travail se compose de trois chapitres. Après une brève introduction, nous présentons dans le premier chapitre la définition de la pandémie, sa gestion et l'état des affaires dans la crise du covid-19, et le dynamisme des créateurs d'entreprise, le deuxième chapitre explique les impact de covid-19 sur la création d'entreprise et le troisième chapitre sera consacré à décrire la méthodologie et le déroulement de l'enquête. Puis, l'analyse des résultats pour les deux dispositifs en relation avec la covid-19, et enfin, nous terminerons par une conclusion générale.

***PREMIER CHAPITRE : LA COVID19 ET
L'ENTREPRENEURIAT***

Introduction

A l'instar des autres pays du monde, l'économie algérienne a également été touchée par la pandémie du Covid-19. Celle-ci a affecté tous les secteurs d'activité : la santé, les banques, les entreprises, le tourisme, le transport, l'éducation, etc.

Face à une crise inédite, les pouvoirs publics, en s'inspirant de l'expérience d'autres pays dans la gestion de cette crise sanitaire, privilégiaient la santé des citoyens à l'économie. A cet effet, plusieurs mesures ont été prises pour endiguer la propagation de ce virus, des mesures d'urgence du confinement à domicile, afin d'éviter la contamination, et les soins anti-Covid sont devenus une exigence; mettre à la disposition du secteur de la santé tous les moyens matériels, humains ainsi que toutes les mesures incitatives et d'encouragement en assurant les meilleures conditions d'hébergement et de transport pour les personnels de soins; la fermeture presque de toutes les activités (commerciales, tourisme, etc.), et en plus le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des frontières et des points d'accès maritimes et aériens.

L'objet de ce chapitre est de mettre en lumière la pandémie (covid19) et les mesures pour éviter sa propagation, ainsi que l'état des affaires avant et après cette crise.

1. La crise sanitaire de covid19

1.1 c'est quoi la covid19 :

Covid-19 fait référence à « Coronavirus Disease 2019 », la maladie provoquée par un virus de la famille des Coronaviridae, le SARS-CoV-2. Cette maladie infectieuse est une zoonose, dont l'origine est encore débattue, qui a émergé en décembre 2019 dans la ville de Wuhan, dans la province du Hubei en Chine. Elle s'est rapidement propagée, d'abord dans toute la Chine, puis à l'étranger provoquant une épidémie mondiale.

La Covid-19 est une maladie respiratoire pouvant être mortelle chez les patients fragilisés par l'âge ou une autre maladie chronique. Elle se transmet par contact rapproché avec des personnes infectées. La maladie pourrait aussi être transmise par des patients asymptomatiques mais les données scientifiques manquent pour en attester avec certitude. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) alerte dans un premier temps la République

Populaire de Chine et ses autres États membres, puis prononce l'état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020 ³

Les symptômes principaux de la maladie sont la fièvre, la fatigue et une toux sèche. Certains patients ont aussi présenté des douleurs, une congestion et un écoulement nasal, des maux de gorge et une diarrhée. Ces symptômes sont généralement bénins. Mais environ une personne sur six présente des symptômes plus sévères, notamment la dyspnée. La pneumonie est la complication la plus fréquente du Covid-19. Il existe aussi des cas asymptomatiques, c'est-à-dire que les patients n'ont aucun symptôme apparent malgré la détection du virus.⁴

La covid-19 est une maladie qui se transmette d'une personne à l'autre par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsque cette dernière tousse ou éternue. Ces gouttelettes peuvent se retrouver sur des objets ou des surfaces autour de la personne en question. Donc peut contracter la covid-19 si on touche ces objets ou surfaces et si on se touche en suite les yeux, le nez ou la bouche. Il est également possible de contracter la covid19 en inhalant des gouttelettes d'une personne malade qui vient de tousser ou d'éternuer. C'est pourquoi il est important de se tenir à plus d'un mètre d'une personne malade, pour éviter la propagation de l'épidémie il faut prendre en considération des moyens de prévention qui consiste de faire un vaccin, ventiler les espaces intérieurs, portez un masque adapté, gardez vos distances et évitez la foule, se nettoyer les mains. Les scientifiques se mobilisent depuis le début de la pandémie, mais aucun traitement préventif efficace n'est encore disponible.⁵

1.2 Gestion de la crise :

La gestion de crise est la méthodologie d'action d'une entreprise, d'un état ou d'une collectivité territoriale face à une crise ponctuelle, souvent violente qui peut être de type naturelle, économique, physique, psychotique ou encore des crises liées à l'information, la réputation ou les ressources humaines.

³A, Fayrouz, A, Nassima. *La gestion des déchets issus des activités sanitaires*. mémoire fin d'étude. M'sila : université Mohamed Boudiaf – M'sila, 2021, 53 p, disponible sur : site <http://dspace.univ-msila.dz:8080/xmlui/handle/123456789/24455> [consulté le 22 mars 2022]

⁴www.ilo.org. (2020). gestion des lieux de travail en période de covid19. *L'organisation internationale du travail*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---act_emp/documents/publication/wcms_741245.pdf.

⁵Idem

La crise est un événement qui crée un temps d'innovation et de confiance, par contre elle crée des moments de souffrance, d'impuissance et de panique.

Face à la crise sanitaire de la covid-19 et la propagation de la pandémie, le gouvernement algérien a pris progressivement de nombreuses mesures sanitaires, le 10 mars 2020, le ministre de la santé, Abderrahmane ben Bouzid a annoncé les instructions du président de la république Abdelmadjid Tebboune d'interdire tout rassemblement, sportif, culturelle, salons...etc. Deux jours après le président de la république Abdelmadjid Tebboune a ordonné la fermeture des écoles (primaire, moyen et secondaire, les universités, les centres de formations professionnelles), jusqu'à la fin des vacances du printemps.

Le 17 mars 2020 le ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs Youcef Belmehdi a ordonné la fermeture de toutes les mosquées et de suspendre toutes les prières collectives, les jours même, le président de la république Abdelmadjid Tebboune a annoncé la fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins et la suspension de tous les vols et liaisons aériennes et maritimes de et vers l'Algérie. Le 19 mars 2020 de nouvelles instructions ont été mises en évidence par le président de la république car il a ordonné de suspendre tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilaya ainsi que le trafic ferroviaire et la démobilitation de 50 % des employés avec le maintien de leur salaire, la démobilitation des femmes travailleuses ayant des enfants en bas âge et la fermeture temporaire des cafés et restaurants. Le 23 mars 2020, de nouvelles mesures restrictives ont été prises par le président de la république, il prévoyait de mettre la wilaya de Blida en confinement total pour une durée de 10 jours renouvelable et la wilaya d'Alger en confinement partiel avec un couvre-feu qui commence à 19 h et se termine à 7 h, qui ensuite a été étendu à toutes les wilayas d'Algérie à l'exception de Blida qui reste en confinement total, pour affronter la propagation du virus, de nombreuses wilayas ont commencé des opérations de désinfection des lieux publics et cela dans le but de minimiser le nombre de cas et de désinfecter les places publiques.

2. L'entrepreneuriat :

2.1 Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance dans notre société, sa définition diffère d'un auteur à un autre.

Selon Julien et Marchesnay « l'entrepreneuriat consiste au premier chef la consécration directe de l'esprit d'entreprise, de la volonté d'entreprendre dans les affaires»⁶. Donc, l'entrepreneuriat est l'un des domaines d'application de l'esprit d'entreprise.

« L'entrepreneuriat est un processus émergent qui encourage des catégories de personnes, à agir au-delà des stigmates des milieux familiaux et sociaux dans lesquels elles vivent, à aller surmonter les contraintes de l'environnement pour monter des affaires dont le seul but est d'atteindre un niveau de réussite et d'autonomie individuelle, compter sur soi, dépendre de soi-même »⁷. Donc l'entrepreneuriat est un phénomène qui pousse les individus à maîtriser les menaces de l'environnement pour mieux exploiter les opportunités afin d'atteindre leur objectif et de compter sur eux-même.

Selon T. Verstraet, l'entrepreneuriat « est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice-versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation»⁸. D'après cette définition, l'entrepreneuriat englobe deux notions, l'organisation et l'entrepreneur. La démarche entrepreneuriale est impulsée par un individu.

Ce dernier apparaît inséparable de la création d'une dynamique de fait qu'il agit, structure, et engage son environnement à des fins socio-économiques.

2.2 L'importance de l'entrepreneuriat:

L'importante place qu'occupe l'entrepreneuriat dans les recherches et les politiques économiques revient essentiellement aux intérêts qu'il apporte à l'économie et à la société concernant la création d'entreprise, la création d'emploi, l'innovation, le développement de

⁶ JULIENP A., MARCHESNAY M., « l'entrepreneuriat », Edition Economica, Paris, 1996.

⁷ ABDOU A., BOUYAKOUB A., KHERBAUCHI H., « L'entrepreneuriat en Algérie », Algérie, Janvier 2013.

⁸ Verstraet T., « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Edition EMS, Paris, 2000, p12. in Beztouh H., Medjber A M., « Entrepreneuriat et politique d'accès à la création d'entreprise chez les jeunes en Algérie cas : ANSEJ de Bejaia », mémoire de master en science de gestion, Université ABDERAHMANE MIRA Bejaia, juin 2017 .

L'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations et l'accompagnement de changements structurels. Nous distinguons :

- La création d'entreprise et renouvellement du parc d'entreprises :

L'entrepreneuriat permet de renouveler et reconstruire le tissu économique par la création des entreprises ex-nihilo ; on peut parler dans ce cas, de création d'une entreprise nouvelle par un individu ou un groupe ou par la reprise des entreprises et même par la réactivation et le redémarrage d'entreprises, ce qui permet de constituer un contrepoids et une compensation aux disparitions et l'échec d'autres entreprises existantes.

- L'entrepreneuriat et l'innovation :

La fonction d'innovation est importante pour une économie. D'après Schumpeter⁹, les entrepreneurs constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à de nouvelles activités économiques, donc la fonction d'innovation fait de l'entrepreneur un vecteur de développement économique.

Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovation et les informations sur les opportunités créatrices. Ils doivent appliquer les principes qui permettent de mettre en œuvre les innovations avec les meilleures chances de réussite.

- Entrepreneuriat et création d'emplois :

L'entrepreneuriat constitue un moyen pour l'absorption du chômage. Il est considéré comme source potentielle de création et de sauvegarde d'emplois où entreprendre est devenu une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour les membres de sa famille.¹⁰

- Esprit d'entreprendre dans les entreprises et les institutions :

Les entreprises et les institutions cherchent à développer, à retrouver ou à conserver certaines caractéristiques entrepreneuriales comme la prise d'initiatives, la prise de risques, l'orientation vers les opportunités, la réactivité ou la flexibilité.

L'esprit d'entreprendre traduit une orientation forte vers la recherche d'opportunités, la prise de risques et les initiatives créatrices de valeur. Il peut également signifier un engagement

⁹ FAYOLLE A., « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, Paris, 2005, p19.

¹⁰ Idem

Plus fort des individus et des aptitudes plus marquées à prendre des responsabilités ou à les exercer.

- Mutation structurelle, politique, économique et sociale :

La création d'entreprises constitue, très souvent, une modalité forte d'accompagnement des processus de mutations structurelles et de changement de l'environnement politique, technologique, social et organisationnel. L'ensemble de ces changements peuvent conduire à l'émergence de contextes spécifiques. Ces mutations et ces changements génèrent de l'incertitude et de l'instabilité qui vont être à l'origine de l'apparition d'opportunités de création de nouvelles activités économiques.

3. L'état des affaires pendant la crise du covid19 dans le monde :

3.1 avant la pandémie :

Il n'est plus à démontrer que l'entrepreneuriat est une activité de création de richesse et d'emploi par excellence. Elle est un levier pour aider à éliminer les disparités régionales à travers la mise en place d'industries dans les régions reculées et les moins développées. Elle permet également le développement des prestations publiques comme le transport routier, la santé, l'éducation. A l'échelon macroéconomique, il est de plus en plus évident que l'esprit d'entreprise est l'une des clés du dynamisme économique et de la création d'emplois (Reynolds et al. 2001).

Les entrepreneurs jouent ainsi un rôle actif dans la réduction du problème du chômage régional et de l'amélioration du climat social ce qui ouvre la voie vers un développement économique. Cette importance a fait de la création d'entreprise un fait majeur des économies du monde entier, comme le montre une étude réalisée sur 29 pays passés en revue dans le Global Entrepreneurs hip Monitor de 2001 – dont 22 sont des pays membres de l'OCDE. Cette étude montre qu'en moyenne près de 10 % de la population adulte étaient en train de créer une entreprise nouvelle ou en possédaient une en activité.

Cependant, la création d'entreprises présente comme toute œuvre humaine des risques, des sacrifices, mais aussi des satisfactions. La réussite présente une démarche volontaire et consciente, qui privilège l'essentiel et se base sur les fondements solides des entreprises performantes ; la qualité des hommes et des relations humaines dans l'entreprise afin d'offrir au client du produit/service de qualité.

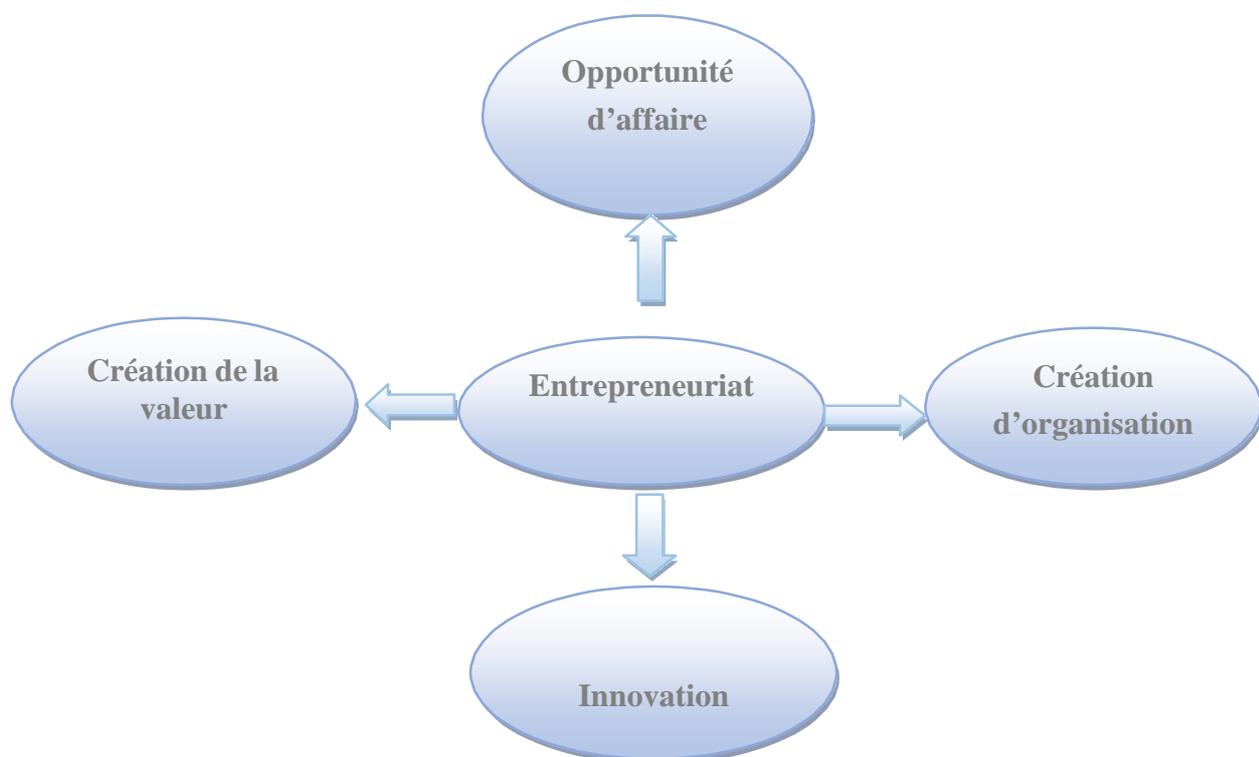
3.1.1 Les caractéristiques des entrepreneurs :

Selon FILION « un entrepreneur est une personne imaginative, caractérisée par une capacité à fixer et à attendre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires. Aussi longtemps qu'il /elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaires possibles et qu'il/elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il/ elle continue à jouer un rôle entrepreneurial... De cette définition, quatre traits caractérisent l'entrepreneur : l'opportunité, la direction, le risque et l'innovation. Deux approches de recherche contemporaines ont marqué l'étude du concept de l'entrepreneur ¹¹

Paradigmes de l'entrepreneuriat

FAYOLLE et VERSTRAET identifient quatre courants de pensée ou paradigmes, qui définissent le domaine de la recherche en entrepreneuriat : le paradigme de l'opportunité d'affaires, le paradigme de la création d'une organisation, le paradigme de la création de valeur et le paradigme de l'innovation.

Figure N° 01 : paradigmes de l'entrepreneuriat



Source : FAYOLLE et VERSTRAET (2005, p. 55)

¹¹Louis Jacques,F,Claude,A,Christophe,S (2012) . *Réussir sa création d'entreprise son business plan* : Paris : éditions Eyrolles.p22-23.

- **L'opportunité d'affaire**

L'opportunité d'affaire cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou à préparer des opportunités et à les exploiter. En ce sens, « l'entrepreneur doit mettre l'imagination provenant de lui-même et de son entourage, au service de ses affaires »¹². Elle y associe parfois d'autres notions, telles que la capacité à réunir les ressources pour poursuivre l'opportunité. Elle s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation de celles-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

- **La création d'une organisation :**

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes. La notion d'organisation ne s'y réduit pas à celle de l'entreprise.

- **La création de valeur :**

Le paradigme de création de la valeur regroupe les principes dimensions de l'entrepreneuriat à savoir l'individu, l'Object créé, l'environnement et le processus. Et il semble que ce dernier soit considéré comme l'un des privilégiés par les chercheurs en sciences de gestion car il caractérise à la fois l'entrepreneur et le phénomène entrepreneurial.

- **L'innovation :**

Ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat. L'innovation permettrait également de différencier les entrepreneurs des propriétaires-dirigeants des PME (Petites et Moyennes Entreprises). L'innovation peut prendre de nombreuses formes différentes (nouveaux produits ou services, nouvelles sources de matières premières, nouvelles méthodes de productions, de distribution ou de vente, nouveaux marchés, nouvelles organisations...), mais c'est elle qui constituerait le fondement de l'entrepreneuriat.¹³

¹² Th, VERSTRAETE, A, FAYOLLE, « *Paradigmes de l'entrepreneuriat* » revue de l'entrepreneuriat, vol4, n°1, 2005, p36.

¹³ H, Toufik, *l'entrepreneuriat : les déterminants de création d'entreprise* .mémoire fin d'étude. Tizi-Ouzou : université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2018, 113p. Disponible sur site <http://dspace.univ-msila.dz:8080/xmlui/handle/123456789/24455> [consulter le 26 mars 2022]

• **Le tableau N° 01 : caractéristique fréquemment attribuées aux entrepreneurs**

1. Initiative	9. Besoins d'autonomie/indépendance
2. Intuition	10. Besoin d'accomplissement
3. Contrôle de sa destinée et des événements	11. Capacité d'apprentissage
4. Passion	12. Connaissance de soi
5. Prévoyance et vision	13. Détermination, persévérance et énergie
6. Polyvalence	14. Flexibilité
7. Prise de risques modérés/jugement	15. Capacité social (communication, relations)
8. Tolérance à L'ambiguït et à L'incertitud	16. Imagination/créativité

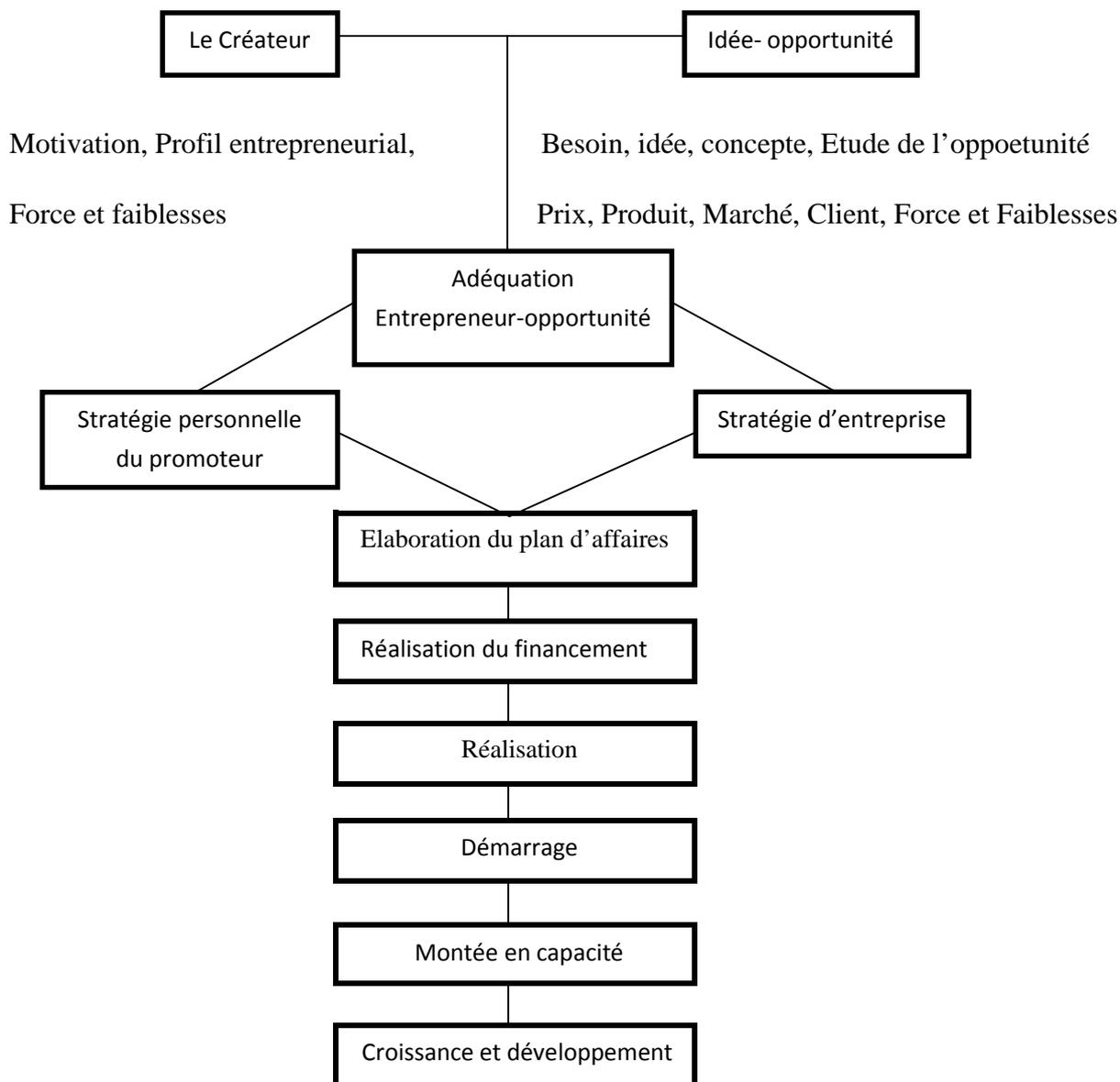
Source : FILION (2005, p. 23)

3.1.2 Les étapes de création d'entreprise :

La création d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu économique et social important dans le monde, est une activité qui consiste à rassembler divers facteurs de production, produisant pour la vente de biens ou services et distribuant des revenus en contrepartie de l'utilisation des facteurs.

La réussite de la création d'une entreprise exige une démarche rigoureuse et consciente. Elle suppose de la part du futur entrepreneur des qualités et des capacités entrepreneuriales pour conduire de manière progressive et efficiente. Il existe différentes étapes du processus de création est de chercher une bonne idée de création d'entreprise, vérifier si cette idée constitue réellement une opportunité exploitable, transformer cette opportunité en une entreprise viable qui, dès son démarrage maximise son potentiel de rentabilité et de croissance, tel est le but de tout créateur d'entreprise. Le parcours du créateur d'entreprise suit une progression en étapes présentées dans la figure suivante.

Figure N° 02 : Etapes de la création d'entreprise



Source : établir par nos soins.

Ce parcours consiste à :

- Identifier une idée potentielle, opportunité exploitable.
- Rechercher une cohérence du projet à travers une étude détaillée de faisabilité.
- Lancer ensuite les différentes opérations du projet.
- Démarrer d'une manière effective l'activité et essayer d'atteindre la vitesse de croisière.

3.1.3 Les factures de succès pour la création d'entreprise

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les facteurs de succès et d'échec des nouvelles entreprises. Quelques-uns de ces facteurs sont mentionnés dans le tableau 1.2 ci-après.

Il existe de nombreux facteurs d'échec. Mentionnons, la segmentation inadéquate du marché, les faiblesses dans la compréhension du marché, l'établissement inadéquat du prix de vente des produit/services, le manque de discipline et l'incohérence dans l'organisation personnelle du créateur (particulièrement en ce qui concerne la gestion du temps et des priorités), les contrôles insuffisants et le manque de soutien.

Plusieurs autre facteur de succès peuvent être ajoutés à ceux mentionnés ci-dessus : savoir passer à l'action sans trop attendre lorsque le moment propice survient, bien s'entourer, développer un bon réseau relationnel, conserver un niveau d'endettement faible, limités les dépenses et réinvestir les profits, enfin s'engager à fond dans le projet.¹⁴

¹⁴ Louis Jacques,F,Claude,A,Christophe,S (2012) . *Réussir sa création d'entreprise son business plan* : Paris : éditions Eyrolles.p24-25.

- **Tableau N°02 : les facteurs favorisant le succès ou l'échec d'une nouvelle entreprise**

Facteurs de succès	Facteurs d'échec
<p>Liés à l'entrepreneur :</p> <p>Parents entrepreneurs</p> <p>Capacité d'apprentissage</p> <p>Contrôle de la situation</p> <p>Affaire bien définie</p> <p>Gestion efficace du temps</p> <p>Liés à l'environnement :</p> <p>Etude de marché</p> <p>Utilisation de professionnels (suivi)</p> <p>Gestion efficace de l'information</p> <p>Développement de réseaux (partenariat)</p> <p>Pénétration énergique du marché</p> <p>Liés aux ressources financières :</p> <p>Prise de risques modérés</p> <p>Obtention de capitaux en quantité suffisante</p> <p>Liés à l'organisation :</p> <p>Spécialisation des employés</p> <p>Délégation, participation à la prise de décisions</p>	<p>Liés à l'entrepreneur :</p> <p>Manque d'expérience</p> <p>Manque de compétences</p> <p>Manque de motivation</p> <p>Formation insuffisant</p> <p>Liés à l'environnement :</p> <p>Niche stratégique impropre</p> <p>Diversification insuffisante de la clientèle</p> <p>Stratégie de distribution inadaptée</p> <p>Difficulté de ciblage de la clientèle</p> <p>Gamme de produits trop étroite</p> <p>Liés aux ressources financières :</p> <p>capitaux propres insuffisants</p> <p>crise de liquidités</p> <p>Liés à l'organisation :</p> <p>Equipe inefficace</p> <p>Manque d'esprit d'équipe</p> <p>Manque de cohésion</p>

Source : sammut(2001), p.65-66.

3.1.4 Les principales difficultés des créateurs d'entreprise :

L'analyse et la compréhension du marché constituent le problème le plus souvent mentionné par les créateurs d'entreprises. Ajoutons ici qu'une des dimensions particulièrement importantes de la maîtrise de la connaissance du marché réside dans la compréhension du besoin à combler. Le moyen privilégié pour y parvenir consiste à chercher de l'information auprès de clients actuels et de prospects. Par ailleurs, le temps considérable que passent les néo créateurs à remplir des rapports et de la paperasse. Ceux qui en sont à leur deuxième création d'entreprise et ceux qui sont le plus expérimentés ont compris l'importance de la vente : ils y consacrent 25% de temps en plus que les jeunes créateurs.

A. Les obstacles liés aux porteurs des projets algériens

Il s'agit ici de déterminer ce qui pourrait entraver la création entreprise associée au porteur de projet.

➤ Les obstacles liés à la personnalité de créateurs :

Le manque de la motivation chez le promoteur, c'est un obstacle majeur qui entrave directement le processus de création d'entreprise, puisque le succès de cette dernière repose directement sur la motivation. C'est la motivation qui va déterminer son engagement et ses efforts à déployer pour faire aboutir son projet. La motivation permet à l'entrepreneur d'exprimer son potentiel (créativité, sens des affaires. Par exemple, même si une idée d'un projet est géniale avec un marché porteur, et si le promoteur ne possède pas les atouts et les compétences, il n'arrive pas à capter une partie de ce marché.

La majorité des entrepreneurs n'assurent pas qu'ils veulent vraiment et réellement créer leur entreprise, et ils ne détectent pas leur point faible et défaillance.

À cause de l'absence des compétences en entrepreneuriat, management, et la gestion augmente le risque, d'analyser soigneusement le secteur d'activité dans lequel ils veulent s'engager.

D'un côté l'absence de l'esprit d'équipe et le profil d'un leader et d'une autre coté, les jeunes créateurs sont mal et faiblement préparés pour une réalisation plus sûre de leur projet. Ces dernières manquent, en effet d'esprit d'entreprendre.

➤ Une absence d'engagement financier personnel du porteur de projet

Les conditions matérielles de l'entrepreneur peuvent constituer un obstacle à la création d'une entreprise. Il est indéniable que le fait d'être en situation financière difficile lorsque

l'on se lance dans le processus de la création d'une entreprise peut être un obstacle important pour la réussite du projet. De ce fait, certains experts considèrent que l'argent investi au départ peut être un incitateur pour l'implication du porteur de projet et que l'absence d'implication financière du créateur peut donc être un obstacle à sa persévérance dans la création de son entreprise.

➤ **L'isolement**

Le tissu relationnel du porteur de projet peut parfois décider ou non de son entreprise car ce dernier peut constituer son premier cercle de clients, de fournisseurs voire même d'investisseur. Ceci dit, la période de création d'une entreprise est souvent synonyme, au moins au départ, d'isolement du porteur de projet. Cet isolement est souvent un obstacle à la poursuite du processus entrepreneurial. Ainsi, l'absence d'entourage et d'accompagnement du porteur de projet qui, étant très isolé, a fini par abandonner le projet. Donc, il faut mobiliser rapidement une équipe autour du porteur de projet, et intégrer le porteur dans un dispositif d'accompagnement.¹⁵

3.2 Au cours de la pandémie :

Depuis le début de la crise sanitaire, la covid19 a impacté l'économie et les entreprises algériennes. La situation actuelle freine les ambitions de jeunes entrepreneurs, certains renoncent à se lancer, d'autres abandonnent leurs projets en cours et pour finir, ceux qui persévèrent malgré les difficultés. La création d'entreprise en période de crise, bonne ou mauvaise idée ? Une question qu'il est légitime de se poser alors que la covid19 a mis au ralenti bon nombre d'activités économiques ! La réponse est clairement oui, car les opportunités de réussite sont nombreuses lorsque la baisse de la concurrence. cela est dû au fait que certains concurrents, notamment les plus fragiles ne survivent pas à la crise. Quant aux autres, ils préféreront se concentrer sur le cœur de leur activité et mettront à l'arrêt le lancement de nouveaux produits et les communications associées.

En 2020, l'Algérie a entamé son plan de déconfinement, et cela marque le début d'une nouvelle ère pour les entreprises l'ère de l'adaptation au virus, pendant le confinement. Cette crise a certes fait tourner l'économie au ralenti, mais d'autres opportunités se sont créées dans différents secteurs comme l'informatique qui ne demandent qu'à être développées, créer une

¹⁵ H,Wahiba, I, Samiha. *Les obstacles à la création des entreprises* .mémoire fin d'étude .Bejaia : université Abderrahmane Mira de Bejaia.2018, 52p. Disponible sur le site <https://www.theses-algerie.com/9813271543703913/memoire-de-master/universite-abderrahmane-mira---bejaia/les-obstacles-%C3%A0-la-cr%C3%A9ation-des-entreprises-dans-la-commune-de-bejaia> [consulté le 8 avril 2022].

Entreprise dans cette période est possible, il suffit simplement de s'adapter aux nouvelles circonstances tant d'un point de vue sanitaire que pratique, et cela est réalisable grâce aux nouvelles technologies. Pour créer une entreprise avec cette crise, il faut d'abord faire une étude de marché, définir si son projet est viable. Ensuite, il faut réaliser un business plan, pour évaluer le projet sur le long terme. À la suite de cela, il faut entamer les démarches administratives correspondantes à l'entreprise que vous voulez créer.

Le nombre d'entreprises créées en 2020, année marquée par la crise sanitaire de la covid-19, a fortement baissé une chute brutale de leur chiffre d'affaire dans certains secteurs. En effet, selon les chiffres de l'office national des statistiques (ONS), 7969 entreprises créées en 2019, enregistrant ainsi une régression de création d'entreprise de 1365 soit près de -14,62% par rapport à l'année d'avant. S'agissant des entrées dans le répertoire des entreprises, selon les chiffres de l'ONS, rapportés, ce mercredi par l'agence APC, 4005 entreprises ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS au 1er semestre 2020, et 3950 entreprises qui ont fait l'objet d'une identification par l'ONS au 2ème semestre 2020. Ceci représente une baisse de 1,37% par rapport au premier semestre 2020, selon l'office national.¹⁶

Le nombre d'entreprises radiées du répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 est estimé à 1 912 sociétés, selon le bilan de l'Office national des statistiques (ONS), repris par l'APS. "Il y a eu un regain des radiations d'entreprises par rapport à 2019, qui s'est traduit par une augmentation de 182 entreprises radiées par rapport au premier semestre 2019 (1 730 entreprises), soit 10,52%", relève l'ONS dans son bilan.

Les radiations d'entreprises par secteur d'activité, durant le premier semestre 2020, ont touché notamment le secteur du commerce avec un nombre de 800 entreprises, soit un taux de 41,84% du nombre global de 1 812 entreprises. L'industrie manufacturière a enregistré la radiation de 363 entreprises (18,99%), tandis que le secteur de la construction a affiché 281 entreprises radiées, soit 14,70%.

L'ONS ne donne pas les raisons de ce regain de radiation des sociétés au premier semestre de l'année passée. Cependant, cette période coïncide avec l'apparition des premiers cas de Covid-19. Pour limiter la propagation du virus en Algérie, le gouvernement a, dès le début de la pandémie, imposé des mesures de confinement strictes aux particuliers et aux entreprises. Une enquête du cabinet d'études et de conseil, Eco techniques, suggère de nombreuses fermetures d'entreprises, particulièrement des PME.

¹⁶AE, Rédaction, (2021). Nombre d'entreprise créée en 2020 : *Algérie Eco*, <https://www.algerie-eco.com/2021/12/22/le-nombre-dentreprises-creees-en-2020-a-baisse-de-1462-ons/>

Selon les statistiques de l'ONS, le nombre d'entreprises de statut juridique de personne moral, dotées d'un numéro d'identification statistiques (NIS), a atteint 194 567 au 30 juin 2020. Les entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 sont de 4 005 entreprises qui ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS, contre 5 056 entreprises au premier semestre 2019, soit une baisse de 20,79%.

Le rythme de création d'entreprises par secteur d'activité durant le premier semestre 2020 a concerné notamment le secteur du commerce avec 1 497 entreprises créées, ce qui représente 37,38% du nombre global des entreprises créées au cours de cette période (4 005 entreprises). Le secteur de l'industrie manufacturière vient en deuxième position avec 759 entreprises, représentant un taux de 18,95% du nombre global des entreprises créées.

Il est suivi par le secteur de la construction qui s'est vu renforcé par la création de 788 entreprises, soit 19,67%. S'agissant de la répartition régionale des entreprises créées au 30 juin 2020, l'ONS relève une concentration au niveau de la région Centre du pays avec 2 073 entreprises, soit 51,76% de l'ensemble des nouvelles créations (qui sont au nombre de 5 056 entreprises). La région Est arrivée en deuxième position avec 1 037 entreprises (25,89%), suivie de la région Ouest avec 655 entreprises (16,35%) et du Sud avec 240 entreprises (5,99%).¹⁷

Conclusion

La pandémie de la covid-19 a complexifié de nombreuses étapes du création d'une entreprises comme la recherche d'un emplacement pour sa future entreprises, l'interdiction de rencontrer physiquement de nouveaux partenaires, le manque d'aide pour les jeunes entrepreneurs au stade du développement, le manque de financement suit à une économie qui tourne au ralenti, la difficulté accrue de prospector de nouveaux client.

La crise sanitaire causée par covid-19 a un impact sur la création d'entreprise, et aussi elle a un effet sur les jeunes promoteurs en termes de l'intention d'entreprendre et la volonté de persévérer, on remarque donc que la peur est une angoisse et un désarroi émotionnel dû en partie à ce manque.

¹⁷Liberté- algerie.com, (2021).1912 entreprise radiées au premier semestre 2020. *Journal liberté*
<https://www.liberte-algerie.com/economie/1-912-entreprises-radiees-au-premier-semestre-2020-363275>.

***DEUXIEME CHAPITRE : LES IMPACTS DE LA CRISE
SANITAIRE DE LA COVID-19 EN ALGERIE***

Introduction

Nous vivons aujourd'hui une crise sanitaire aigue due à une infection sévère COVID 19 qui a touché l'économie et les entreprises algériennes depuis la fin février 2020.

Plusieurs entreprises ont été directement ou indirectement touchées par la pandémie, soit négativement (fermeture totale ou partielle) soit positivement (utilisation des nouvelles technologies, restructuration des emplois, nouvelles stratégies), la crise a conduit les entreprises à réfléchir à de nouveaux modes de management.

L'objectif de ce chapitre est d'étudier la situation épidémiologique du coronavirus en Algérie tout en analysant l'impact de cette situation sur les entreprises algériennes.

1. Impact socio-économique de la COVID-19 en Algérie.

1.1 Les causes et les conséquences de la covid19 sur l'économie algérienne

➤ Les causes de la crise sanitaires :

Avant d'analyser l'impact de cette crise sanitaire, Il est, avant tout, primordial de faire une réflexion sur les causes de cette pandémie et il s'agit de s'interroger aussi globalement que possible sur la situation, en ne négligeant aucune piste, aussi invraisemblable soit-elle, pour pouvoir anticiper sur la démarche au vu de l'expérience du terrain, dans une vision systémique.

Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous sommes face à une catastrophe biologique naturelle ou humaine volontaire ou involontaire, à une pollution et ses conséquences sur le changement climatique, ou bien face à la nature qui reprend ses droits sur les dépassements humains, ou aux conséquences d'un développement économique basé sur des activités anthropotechniques néfastes à l'environnement ou encore une justice divine pour réparer la bêtise humaine tel que présent dans l'imaginaire culturel et social de certaines populations ?

L'une des sciences à même d'apporter une réponse en croisant les disciplines est la science des dangers. Celle-ci développée par G.Y. Kervern en 1987 son père fondateur la définit comme «une Science qui vise à rendre intelligible les accidents donc prévisibles pour agir à la source et à défaut d'éliminer la source du danger, agir sur la cible (Humaine, Matérielle et Environnementale) pour en diminuer l'impact ». C'est une démarche qui focalise

Essentiellement sur l'identification des dangers à la source et sur l'anticipation des impacts aussi loin que possible. Elle met également en avant le fait que toute stratégie doit être planifiée conformément à la hiérarchisation des objectifs, à travers le débat contradictoire de tous les acteurs, à la faveur des modèles académiques corrigés à la lumière des retours d'expériences dans le monde, dans le cadre de la règle de droit, de la norme et de l'éthique et de la déontologie, les pratiques sociales, les us et coutumes étant à prendre en considération. Elle est également en phase avec le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030 (ONU, UNSDR-2015).

Dans ce cadre, réduire les risques de catastrophe, prévoit de relever les défis existants et de se préparer aux défis à venir, en s'attachant en particulier à : surveiller, évaluer et comprendre les risques de catastrophe et échanger des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse. Il s'agit aussi, de renforcer la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées et faire en sorte que les intervenants concernés y participent pleinement aux différents niveaux pertinents. Enfin, il s'agit d'investir dans la résilience des personnes, des collectivités et des pays sur les plans économique, social, culturel, éducatif et de santé, ainsi que dans l'environnement, notamment grâce à la technologie et à la recherche et renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisque, de préparation, d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Enfin, il est impératif aujourd'hui de capitaliser la gestion de cette situation en Algérie afin d'anticiper et de se préparer à des catastrophes futures.¹⁸

➤ **Impact du Covid19 sur l'économie algérien :**

Depuis la chute des prix du pétrole en 2014, l'économie algérienne est entrée dans une phase de récession : le taux moyen de croissance du PIB national est passé de 3,5% durant la décennie 2000-2013 à 1,5% en 2019.

La dégradation des finances publiques suite à la baisse continue des recettes pétrolières a contraint le gouvernement à revoir son train des dépenses. Le pays n'a plus les moyens pour financer le tout-importation. Désormais, l'opulence financière des années 2000 a fait place à l'austérité : réduction des importations, restriction des budgets de fonctionnement et d'équipement, arrêt des grands projets étatiques, baisse des différentes subventions....

¹⁸ A, Benziane, (2020).rapport final de la guro relatif à la réflexions sur le post covid19,Alger .

L'abandon de nombreux projets et la baisse de la dépense publique qui constituaient le principal moteur de la croissance économique nationale ne seront pas sans conséquences néfastes sur le pays. Les entreprises algériennes, constituées à 97% de TPE et de PME et dont la croissance est intimement liée aux marchés publics et aux importations des intrants, se voient systématiquement confrontées à une détérioration sans précédent de la conjoncture économique. On ne dispose pas encore de chiffres officiels sur l'impact économique de la pandémie, mais les résultats des enquêtes réalisées par des organisations patronales indépendantes sont préoccupants, voire alarmants. Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) et le Centre des jeunes dirigeants algériens (CJDA) estiment de 30 à 50% la baisse du volume d'activités des entreprises. Les difficultés des entrepreneurs algériens ne datent pas de cette crise sanitaire. En 2019, des notes de conjonctures économiques publiées par ces corporations d'entrepreneurs privés pointaient du doigt la dégradation des voyants du monde de l'entreprise. La faiblesse des recouvrements engendrés par la baisse de l'activité économique a mis la trésorerie de milliers d'entreprises dans un état catastrophique. Les experts de ces deux organisations estiment les pertes potentielles d'emplois entre 714 000 et 1 490 000, essentiellement dans le secteur privé. Un constat préoccupant confirmé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) qui s'est exprimé au début du mois de février 2020 sur la dégradation de la situation des entreprises publiques et privées. Ce dernier souligne l'ampleur des difficultés rencontrées par les entreprises en raison de la crise économique et la mise en œuvre des dispositions de l'association des banques et établissements financiers (ABEF) portant sur l'obligation du différé de paiement et le blocage des autorisations d'approvisionnement en kits et collections pour les filières électroménager et téléphonie mobile. Une décision prise en septembre 2019, entraînant ainsi l'arrêt de plusieurs usines et la mise au chômage de milliers d'employés. La loi de finances de 2020 marquée par l'aggravation des déficits publics du pays et la baisse significative des recettes de l'Etat traduit la difficulté de l'équation économique algérienne.¹⁹

1.2 Impact économique

La crise du covid-19 a touché le monde entier, au-delà du secteur de la santé et les conséquences de son impact qui sont visibles dans tous les secteurs économiques et sociaux,

¹⁹ O,sabrina, A,Fouad. L'impact de la crise sanitaire du covid19 sur les fonctionnalités RH. Mémoire fin d'étude. Bejaia : université Abderrahmane Mira de Bejaia.2021 ,112p.

en particulier en Algérie. Les entreprises algériennes (TPE et PEM) sont confrontées à une détérioration sans précédente. La baisse estimée de leurs activités est de 30% à 50%. Et les pertes potentielles d'emplois sont entre 714000 et 1490000 essentiellement dans le secteur privé²⁰

Le corollaire économique de la crise sanitaire a fait apparaître trois aspects de fragilité majeures :

- La trop forte dépendance des recettes budgétaires de l'Etat aux hydrocarbures.
- La nécessité d'améliorer l'environnement de l'activité des P.M.E.
- Enfin, la protection des couches sociales les plus fragiles.

Notre économie a, de ce fait, subi fortement la réduction drastique de la demande sur les marchés des hydrocarbures, marché qui enregistre déjà des tendances baissières depuis quelques années. La conséquence directe est la baisse enregistrée des recettes d'exportations de l'Algérie pour l'année 2020, très probablement, pour les années à venir. Cette baisse des recettes budgétaires estimées à 50 % (selon le Ministère des Finances) va avoir un impact négatif important sur les programmes d'investissements publics, notamment, les investissements dans les infrastructures de développement socio-économique.

D'après l'expérience de tous les pays considérés comme émergents, il est important de mettre en place une politique publique intégrée, orientée vers le développement des P.M.E.

Pendant la crise sanitaire, nous avons pu observer l'absence d'une politique cohérente pour la protection du petit tissu productif algérien, pépinière précieuse pour la construction de l'économie du futur. Ce déficit d'accompagnement des institutions principalement publiques aux P.M.E « peut / va » avoir des conséquences dramatiques sur sa capacité à dispenser des salaires dans le futur proche, ainsi que sa capacité d'embauche et de survie, dans un futur plus lointain.

L'arrêt de l'activité économique suite à la crise sanitaire a également eu un impact négatif sur les revenus salariaux. En effet, une grande partie de la société a vu son niveau des revenus chuter, voire s'arrêter, ce qui peut avoir des conséquences négatives pour la cohésion sociale.

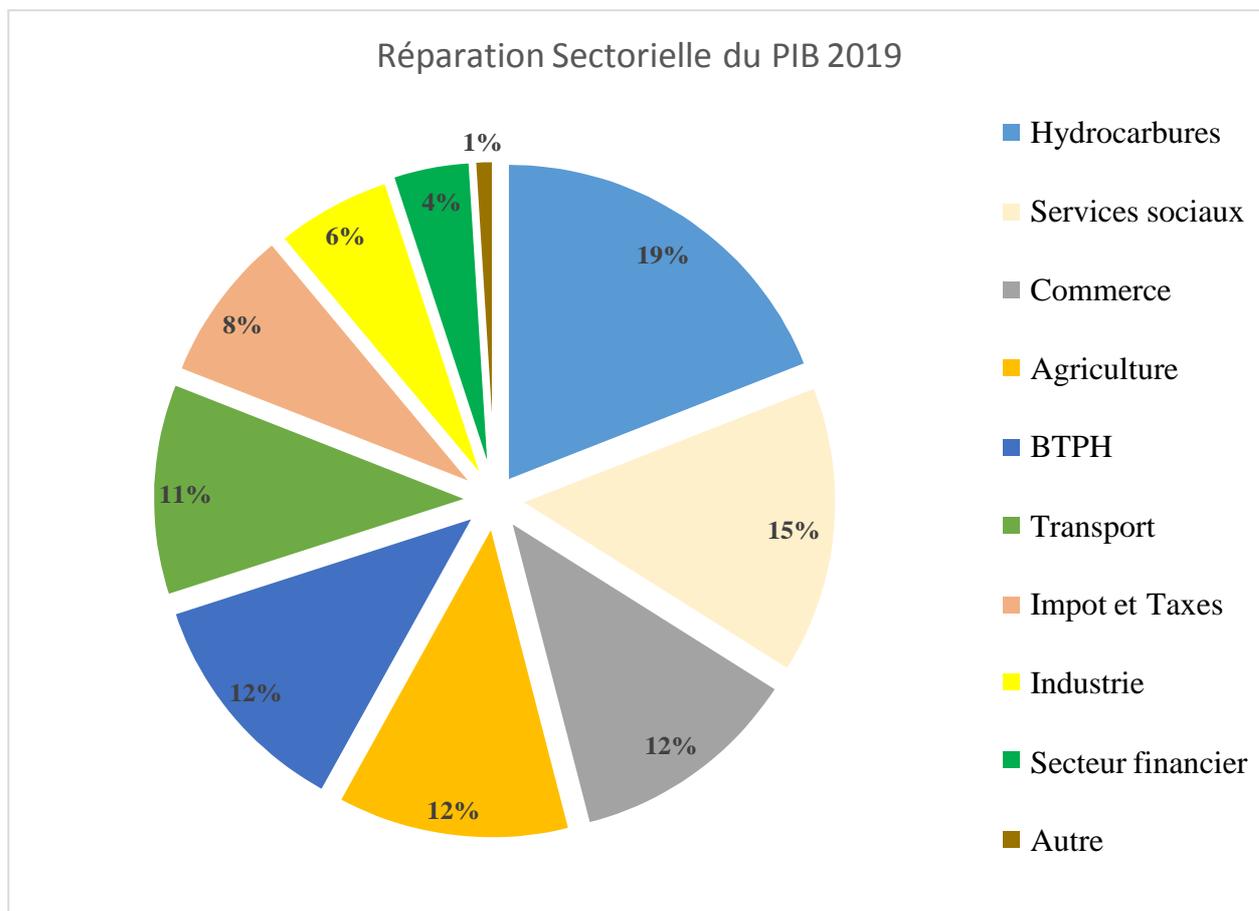
Trois facteurs peuvent expliquer le revenu:

²⁰ Boukrif Moussa (2020). Quelle assurance en période de pandémie : *des formules de couvertures à créer en partenariat avec l'Etat réalisé par Ouali Mouterfi*. Revue d'assurance N° 29. Juin 2020.p 43.

- L'importance du secteur informel : Une importance en termes de nombre de Travailleurs que l'informel occupe ; qui, suite au confinement, sont restés sans Revenu.
- L'inadéquation du cadre législatif régissant les relations professionnelles dans les Entreprises privées : Elles ont été confrontées à la problématique règlementaire de gestion des effectifs en arrêt de travail pendant cette crise sanitaire. Le code du travail actuel n'offre pas le cadre adéquat à la gestion, entre autres, du chômage partiel. La capacité à distribuer des salaires a été un point de clivage entre l'employeur public et l'employeur privée qui occupe 63 % de la population active (selon les données de l'O.N.S).
- L'absence d'un système de protection sociale couvrant les pertes de revenu : il est essentiel de repenser le système de protection sociale en général et le système de sécurité sociale en particulier, d'en faire un outil efficace de protection des couches sociales les plus fragiles.²¹

²¹ <https://algeria.un.org/fr> ,(2020) .L'analyse rapide de l'impact socio-économique de covid19 sur l'Algérie. Nations unies Algérie, p6. file:///C:/Users/Sam-Tech/Downloads/Algeria_Analyse%20rapide%20Impact%20Socioeco%20Covid19%20Algerie_%2029%20Jul%202020.pdf

Figure N°03 : Répartition sectorielle du PIB 2019



Source : Rapport d'analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie-juin2020.p08.

Interprétation

Les secteurs les plus importants pour l'économie algérienne sont : les hydrocarbures le secteur le plus touché avec (19% du PIB) cela s'explique par la chute des prix et par la diminution de la production, ainsi l'agriculture et le commerce (chacun 12% du PIB), le BTPH et le transport (chacun 11%) sont aussi fortement touché par un ralentissement considérable de la consommation, avec une contribution assez faible de l'industrie au PIB (6%). La répartition sectorielle du PIB est résumée dans le graphique au-dessous.

1.3 Impact social de la crise du covid-19 en Algérie.

Au-delà de l'impact économique, La COVID-19 a également un impact considérable sur les secteurs sociaux et le développement humain. Elle risque de générer une augmentation

Des indices de pauvreté, son impact risque de se faire ressentir plus durement parmi les catégories les plus vulnérables de la population.

Le système de santé a montré sa résilience à travers sa capacité de prise en charge clinique, grâce à un réseau d'hôpitaux et de cliniques sur toute l'étendue du territoire national. Malgré l'expansion rapide du virus COVID-19, qui a touché toutes les wilayas du pays, en particulier celles du Nord et des Hauts Plateaux, le système de santé a pu répondre à la demande sanitaire. Qu'il soit direct ou indirect, l'impact de l'épidémie du COVID-19 sur la santé des Algériens ne dépend pas seulement de l'accès à tous aux soins hospitaliers ; il relève également des capacités de prévention et de mitigation contre les risques du COVID-19 à travers les structures de santé de base et primaires et les mécanismes d'engagement communautaire. Les efforts de surveillance, notamment au niveau communautaire, jouent un rôle déterminant pour prévenir un accroissement de la morbidité et de la mortalité.

- **L'impact sur les personnes âgées et les personnes ayant des maladies chroniques**

Cette catégorie sont les plus susceptibles de développer des complications potentiellement fatales en cas d'infection au COVID-19. Durant la période de confinement, les personnes âgées peuvent souffrir d'isolement social, de difficultés à faire face aux besoins du quotidien (dont l'alimentation) et s'exposer à des risques accrus de problèmes cardiovasculaires, de maladies chroniques, neurocognitifs et de santé mentale.

- **L'impact sur les personnes en situation de handicap**

Outre les défis généraux qui accompagnent la pandémie, font face à des obstacles supplémentaires, parmi lesquels l'accès aux messages de santé publique, particulièrement difficile pour les personnes souffrant de handicaps visuels, auditifs et même cognitifs. Ils pourraient aussi rencontrer des difficultés pour accéder aux soins dans le contexte de l'épidémie du COVID-19 et ressentir.

- **L'impact sur les femmes**

Durant la période de crise du COVID-19, la réaffectation des ressources financières et humaines du secteur de la Santé vers les services visant à contenir la propagation du COVID-19, pourrait rendre l'accès plus difficile pour les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR). Les

Femmes enceintes atteintes du COVID-19 sont .des femmes plus à risque et nécessitent des structures de soins et des équipes de soignants multidisciplinaires adaptées à prendre en charge ce type de cas.²²

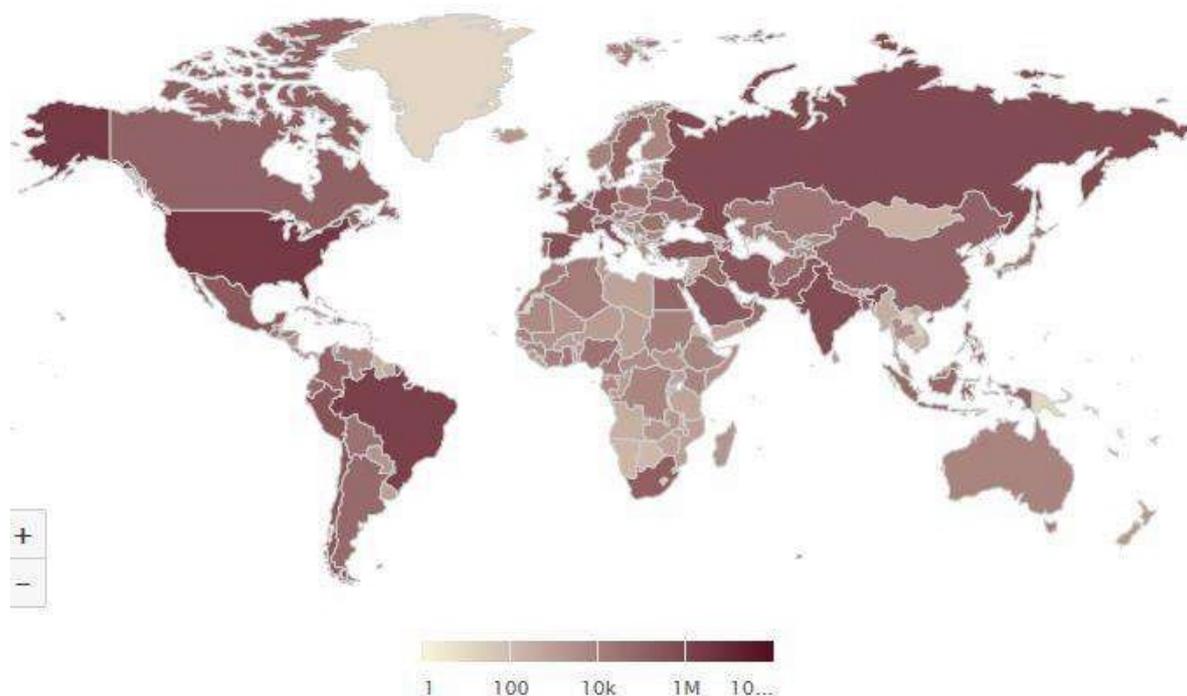
En outre, la recherche sur les épidémies précédentes a montré que l'impact négatif des épidémies de maladies infectieuses sur la santé mentale. Les mesures de distanciation physique, le chômage, l'anxiété liée à l'incertitude et les changements de vie liés à la crise sont souvent des facteurs qui perturbent la santé mentale des populations, en particulier les personnes âgées , les femmes en détresse sociale, enfants, migrants, réfugiés et les personnes qui ont déjà un trouble mental.

Les travailleurs journaliers et leurs familles qui ne bénéficient pas de prestation régulière de sécurité sociale risquent de ressentir de manière significative les effets du COVID-19. Dans notre pays, à titre d'exemple, près de 62% des femmes actives travaillent dans le secteur informel. Par conséquent, les effets du COVID-19 risquent d'avoir une forte incidence sur les femmes travaillant dans ce secteur. En Algérie, bien que les résultats de l'enquête activité-emploi-chômage de l'ONS, révèlent une baisse sur les dix dernières années du nombre de travailleurs non affiliés à la sécurité sociale, ce nombre demeure toutefois important car estimé à 4.7 millions de travailleurs (soit 41.8% de la population active en 2019). Les personnes non affiliées à la sécurité sociale, n'ayant pas bénéficié des congés payés décidés par le Gouvernement au début de la crise, risquent de voir leur vulnérabilité s'accroître. Les travailleurs non affiliés à la sécurité sociale dont les entreprises ont été négativement affectées par la crise subiront une double conséquence due à l'absence de revenu et de couverture sociale.²³

²² <https://algeria.un.org/fr> ,(2020) .L'analyse rapide de l'impact socio-économique de covid19 sur l'Algérie. Nations unies Algérie, p25. file:///C:/Users/Sam-Tech/Downloads/Algeria_Analyse%20rapide%20Impact%20Socioeco%20Covid19%20Algerie_%2029%20Jul%202020.pdf

²³ ONS : *activité, emploi & chômage* en mai 2019 /N° 879.

Figure N°04 : Répartition géographique du nombre d'infectés à la Covid19 dans le monde.



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries> (consulté le 30 avril 2022)

Interprétation :

Dans la figure au-dessus, il y a lieu de souligner que la situation de la Covid-19 dans le monde est évolutive. En effet, en date du 10 mai 2020, les USA était toujours le pays qui enregistrerait le plus de cas d'infections à la Covid-19 dans le monde, mais il était suivi par l'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni, la Russie, la France, l'Allemagne, le Brésil, la Turquie, l'Iran, la Chine, le Canada, le Pérou, l'Inde, la Belgique, etc. On notait ainsi que l'Europe paraissait être le continent le plus affecté par la Covid-19. Ceci témoigne des efforts fournis par certains pays dans le monde à l'effet de contenir la pandémie, dans le but limiter sa propagation.

2. Impact de la pandémie de covid-19 sur le développement des entreprises.

Diriger une entreprise est un exploit en soi, surtout compte tenu du contexte économique actuel lié à la covid-19. Cependant, même lorsque la conjoncture économique est favorable, la création d'une entreprise en Algérie peut être un obstacle.

Selon une étude mondiale du BIT, en 2020 les secteurs les plus fortement touchés par la fermeture quasi totale ou la forte baisse de la demande pendant plusieurs mois sont les commerces de détail et les commerces en gros œuvrant dans les secteurs considérés non-essentiels, comme l'hôtellerie et la restauration. Plus de la moitié des travailleurs dans ces derniers secteurs sont des femmes (BIT).

Quant à les tailles entreprises, ce sont des PME et indépendants secteurs économiques constitutifs les plus vulnérables au choc du covid-19. Parmi eux les secteurs privé et les secteurs publics.

2.1 Secteur Privé :

Selon le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise, 700 000 employés du secteur privé seraient menacés de licenciement par la faillite des entreprises.

Dans le PIB, la situation est beaucoup plus critique. Avant même que la pandémie ne précipite l'économie mondiale dans l'inconnu, Mouloud Kheloufi, président de l'association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), s'alarmait de la fermeture de 20 000 à 25 000 entreprises, et du licenciement de 150 000 à 200 000 salariés, du secteur, et réclamait une amnistie fiscale pour 2019 et 2020 .

Le Forum, ex-FCE, principal syndicat patronal, dont le président Sami Agli, qui a récemment rencontré le Premier ministre Abdelaziz Djerad, a aussi listé une série de propositions pour venir en aide au privé. « Il y a des mesures à mettre en place d'urgence, comme le report des échéances fiscales ou la révision des échéances des crédits bancaires », détaille Mehdi Bendimerad, le vice-président de l'organisation. « Mais aussi des mesures pour le long terme, pour mettre par exemple en place une économie plus digitalisée, car cette crise doit être l'occasion de rendre plus fluide un système très bureaucratique.²⁴

²⁴A, Meddi .(2020).Algérie :le secteur privé au bord du précipice ,*le point Afrique*.
https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-le-secteur-prive-au-bord-du-precipice-06-04-2020-2370216_3826.php

2.2 Secteur publique :

Malgré tous ces efforts et les sommes consacrées à la lutte contre la pandémie qui sont de l'ordre de 3,7 milliards de dinars, l'économie nationale a dû faire face à un autre choc qui la guettait, celui de la chute drastique des prix du pétrole, ce qui a compliqué davantage la situation pour le gouvernement algérien.

L'impact était très ressenti chez les entreprises publiques algériennes, qui ont subi d'importantes pertes de revenus en raison de la pandémie de Covid-19, en particulier dans les secteurs des transports, où toutes les entreprises ont subi d'importantes chutes de leurs revenus, et de l'énergie où le ministère a annoncé, en juillet, un audit de Sonatrach, suivi en octobre de coupes budgétaires chez Sonatrach et Sonelgaz de 182 milliards de dinars dans les dépenses courantes.

➤ Les mesures d'adaptées par les entreprises publiques et privées

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, et face aux difficultés que les entreprises ont traverser en Algérie, le ministère du travail et de la sécurité social a annoncé de nouvelles mesures prises durant cette période, et qui concernent les entreprises publiques et privées.

- Report de trente (30) jours les délais de paiement de la part patronale du mois d'avril.
- Différer le paiement des cotisations sociales pour les non-salariés de 90 jours, prévue légalement le 30 juin de chaque année, soit jusqu'au 30 septembre 2020.
- Suspendre pour une période de six (06) mois les pénalités et majoration de retard et ce à partir du mois d'avril 2020, pour les régimes CNAS/CASNOS.
- En ce qui concerne les dettes antérieures des deux régimes de sécurités sociale cnas/casnos : prévoir des calendriers de paiement déterminés selon le cas et la situation de chaque entreprise.
- Paiement par anticipation et de façon exceptionnelle les congés annuels pour les travailleurs du BTPH affilié à la CACOBATPH, et ce au prorata du nombre de mois cotisés durant la période du mois de juillet 2019 jusqu'au mois de février 2020

Comme de nombreux pays dans le monde, l'Algérie s'emploie à accélérer les réformes pour améliorer l'environnement des affaires. Ces réformes sont essentielles pour réduire la charge pesant sur les entreprises privé et publique.

Selon une étude réalisée par le Professeur BOUKRIF Moussa et publiée dans la revue d'assurance n°29 juin 2020, les chefs d'entreprises jugent que ces mesures sont insuffisantes pour permettre d'améliorer la santé économique des entreprises. La situation déjà critique en raison de la chute des prix de pétrole en 2014, fait l'allocation de solidarité d'un montant de 10000DA alloué par les pouvoirs publics est loin de répondre aux attentes des chefs d'entreprises.

3. Le dynamisme des créateurs d'entreprise pendant la pandémie

3.1 Réaction des jeunes promoteurs algériens face à la pandémie :

Au début de la pandémie, de nombreux jeunes algériens de la société civile et universités ont commencé à lancer différents types d'initiatives individuelles et/ou collectives et à élaborer des solutions novatrices.

Les solutions suggérées par les porteurs de projet ont couvert diverses questions, notamment la santé, la sécurité alimentaire, l'accès à l'éducation et la crise économique. Cependant, lors de la troisième semaine de confinement, nous avons constaté que le nombre d'initiatives commençait à diminuer et cela pour diverses raisons. D'une part, parce que leur mise en œuvre n'était pas réalisable, ou à cause de l'absence de financement et de soutien technique de la part d'experts du secteur et d'autre part, les projets étaient très similaires et avaient les mêmes objectifs. Cette répétitivité explique le manque de coordination entre les éléments de l'écosystème.

3.2 Les mesures adaptées par les entrepreneurs algériens face au covid-19 :

➤ Les mesures d'accompagnement du pouvoir public :

Interrogés sur les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre d'un plan d'accompagnement, les chefs d'entreprise estiment qu'elles ne sont pas à la hauteur des difficultés auxquelles leurs entreprises font face. Les mesures qui portent sur la compensation par l'Etat des frais du personnel engagés par l'entreprise sont a priori insuffisantes. Les engagements des autorités manquent de précisions sur les modalités d'éligibilités. Un flou total selon les dires des cadres d'entreprises. Dans ce climat d'incertitudes et pour tenter de faire face aux charges du personnel mis en chômage forcé, chaque chef d'entreprise a opté pour une solution qui l'arrange (congé sans solde, solde du reliquat des congés annuels,

Congé annuel octroyé...). Des solutions provisoires de replâtrage qui risquent de ne pas résister à une prolongation de la durée du confinement. C'est le flou aussi pour les autres frais d'exploitations et les manques à gagner. Rien n'a été prévu par les textes régissant la crise.

Les mesures prises par la Banque centrale d'Algérie et renforcées par des mesures de l'ABEF ayant pour objectif l'amortissement des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises, et qui portent sur le report ou le rééchelonnement des créances, l'augmentation de la capacité des banques publiques à accorder des financements, sont en dessous des attentes des chefs d'entreprise. Pour ces derniers, le confinement a engendré une multitude de difficultés : la régression de l'activité, les difficultés de liquidités de trésorerie et la perte de compétitivité. Des difficultés qui nécessitent des mesures plus courageuses pour permettre aux entreprises de faire face.

➤ **Des mesures supplémentaires en faveur d'entreprises en difficultés :**

Dans l'urgence, en plus des mesures déjà engagées, plusieurs autres mesures doivent être envisagées pour éviter la fermeture des entreprises :

- Dégager une enveloppe supplémentaire pour soutenir et dynamiser les PME ;
- Le renforcement du Fonds national d'investissement (FNI) qui doit s'engager davantage dans le financement des entreprises, notamment celles évoluant dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les énergies renouvelables et technologies de l'information et de la communication ;
- La création d'un statut spécial pour les entreprises en difficulté ;
- Un allègement fiscal et parafiscal pour les entreprises en difficulté ;
- La suspension de paiement de toutes taxes et redevances pour les PME impactées par la crise sanitaire ;
- La prise en charge par l'Etat des salaires du personnel confiné et les frais d'exploitation et du manque à gagner ;
- Accorder des crédits supplémentaires pour faire face aux problèmes de trésorerie.

Ces mesures devraient être prises dans les meilleurs délais pour permettre le redressement des entreprises en difficulté avant qu'elles ne déposent le bilan engendrant la perte de milliers de postes d'emploi.

Les entrepreneurs algériens ont pris quelques mesures pendant la crise de covid19 dans leurs cheminements de carrière, et parmi ces dernières on peut déduire une mesure de base, qui est :

Le télétravail

Le télétravail est une pratique encouragée par la plupart des entreprises afin de continuer leurs activités, est une activité professionnelle effectuée en tout ou partie hors des locaux de l'entreprise à la demande du salarié ou de l'employeur.

Les travailleurs algériens ont dû faire face à cette situation exceptionnelle et s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et d'organisation. Pour faciliter le travail à distance, les entreprises ont dû mettre à disposition un outil de travail mobile et les équipements nécessaires comme, par exemple, une webcam ou un casque audio.

La pandémie COVID-19 démontre qu'il est essentiel pour une entreprise d'être techniquement prête à l'adoption massive du télétravail et de disposer de l'infrastructure IT adéquate.

Une organisation de travail : le télétravail est une organisation de travail qui permet à votre salarié de travailler hors des locaux de votre entreprise de façon volontaires, alors qu'il aurait pu exécuter ses tâches dans vos locaux.

Réduire les « contacts étroits » : la mise en place du télétravail permet de réduire le nombre de contacts physiques des salariés, entre eux ou avec des tiers, et donc de lutter contre l'épidémie.

Eviter les arrêts de travail : le télétravail est une mesure alternative aux absences liées aux mesures de lutte contre l'épidémie de covid19. ²⁵

²⁵ [www.Weblex.fr](https://www.weblex.fr) . (18février 2022). *Coronavirus (covid19) : mettre en place le télétravail.* weblex. <https://www.weblex.fr/fiches-conseils/coronavirus-mettre-en-place-le-teletravail#:~:text=S'agissant%20d'une%20circonstance,de%20le%20mettre%20en%20place.>

Conclusion

La COVID-19 est considéré comme l'une des perturbations majeures que le monde a connues ces dernières décennies, avec de fortes implications pour l'équilibre macroéconomique mondial et pour l'Algérie.

La crise sanitaire a obligé tout le monde à se confiner, a donné un coup d'arrêt sans précédent à tous les secteurs de l'activité humaine et a montré à quel point le monde actuel avec tout son progrès diversifié, ses richesses, ses disparités et ses contradictions est vulnérable.

En effet, plusieurs entreprises ont vu leurs activités diminuer de manière grave et conséquente, ce qui a conduit certaines d'entre elles à cesser temporairement voir de façon permanente leurs activités, d'autres ont subi des pertes énormes du chiffre d'affaires et ont dû licencier une part importante de son personnel employé. La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 a touché tant de secteur.

***TROISIEME CHAPITRE : ENQUETE SUR L'IMPACT DE
COVID19 SUR LA CREATION D'ENTREPRISE***

Introduction

L'objet de ce chapitre est de mieux comprendre l'impact de coronavirus sur la création d'entreprises à travers deux dispositifs qui sont l'ANDI et l'ANGEM, et de même pour analyser les résultats de notre enquête de terrain d'une manière détaillée. Pour cela ce chapitre est divisé en trois sections, dans la première section nous allons expliquer notre démarche concernant les objectifs de l'enquête et son déroulement, la deuxième section est consacrée à l'analyse des statistiques prises par l'organisme d'accueil «ANDI», et la dernière section est consacrée à l'analyse des statistiques prises par le dispositif d'aide «ANGEM».

1. Méthodologie de recherche

Cette section sera consacrée à la présentation de la démarche méthodologique suivie pour la réalisation de notre travail, ou nous avons mené une enquête auprès des deux dispositifs d'aide à la création d'entreprise, qui sont L'ANDI et l'ANGEM, à travers une analyse des composantes principales (par genre et secteur d'activité) en vue d'une population statistique très conséquente, relative à notre étude visant l'impact de la Covid-19 sur la création d'entreprise.

1.1 L'objectif de l'enquête :

Cette enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant la création d'entreprise (par genre femme ou bien homme, secteur de l'activité de l'entreprise ...), ainsi que l'impact du Covid-19 sur les différents secteurs et entreprises créées. Il s'agit, pour nous de répondre à notre principale interrogation, à savoir l'impact de la Covid-19 sur la création des entreprise à l'aide des dispositifs d'aide.

1.2 Choix de méthode

Chaque recherche exige des techniques et méthodes qui doivent être adéquates et bien choisis pour le recueil des informations sur le terrain, car ça détermine les résultats finals de l'étude effectuée.

Dans notre recherche, nous avons choisi d'établir un questionnaire destiné aux deux dispositifs et à un échantillon entreprises.

1.3 Analyse et interprétation des résultats du questionnaire :

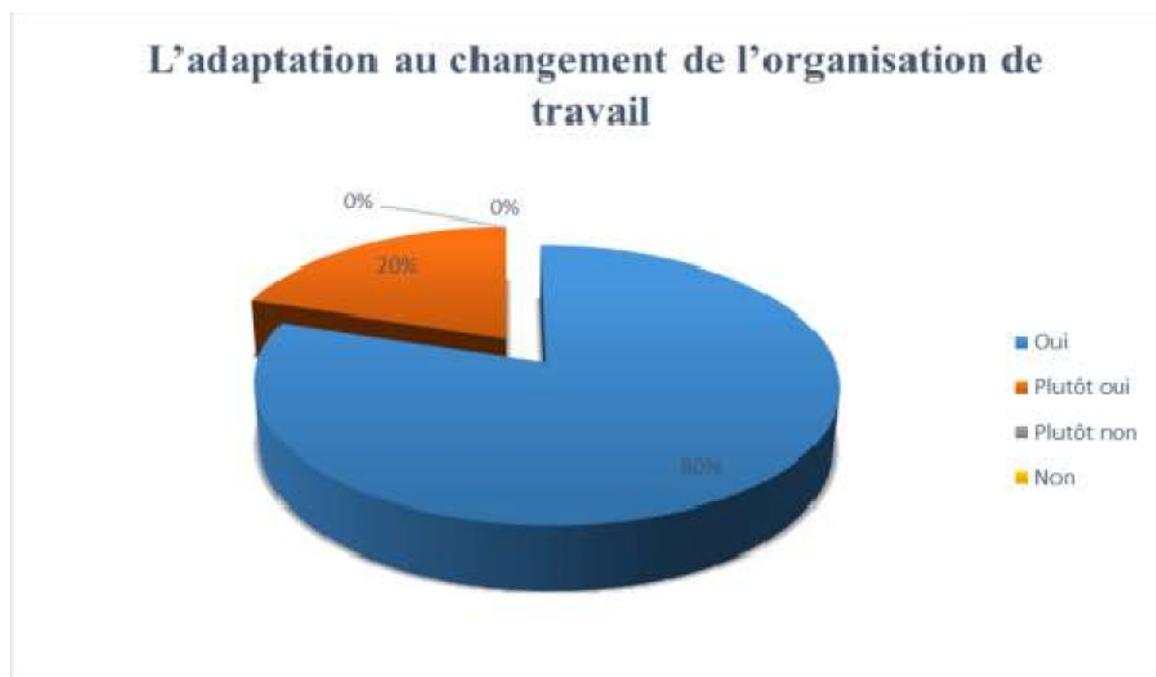
De manière générale, notre étude vise à analyser les différentes données recueillies lors des questionnaires effectués afin d'avoir une idée générale pour pouvoir interpréter les résultats obtenus, dans le but d'apporter des éclaircissements à la problématique précédemment posée et aussi de répondre aux hypothèses que nous avons formulé.

Annexe : Point de vue sur la pandémie covid19 au sien des entreprises de Bejaia.

Cet axe vise à accueillir des informations sur les facteurs entravant la création des entreprises pendant la crise sanitaire COVID-19, et les moyennes mise à disposition par les entreprises.

1) L'adaptation au changement de l'organisation de travail :

Figure 05 : L'adaptation au changement de l'organisation de travail.



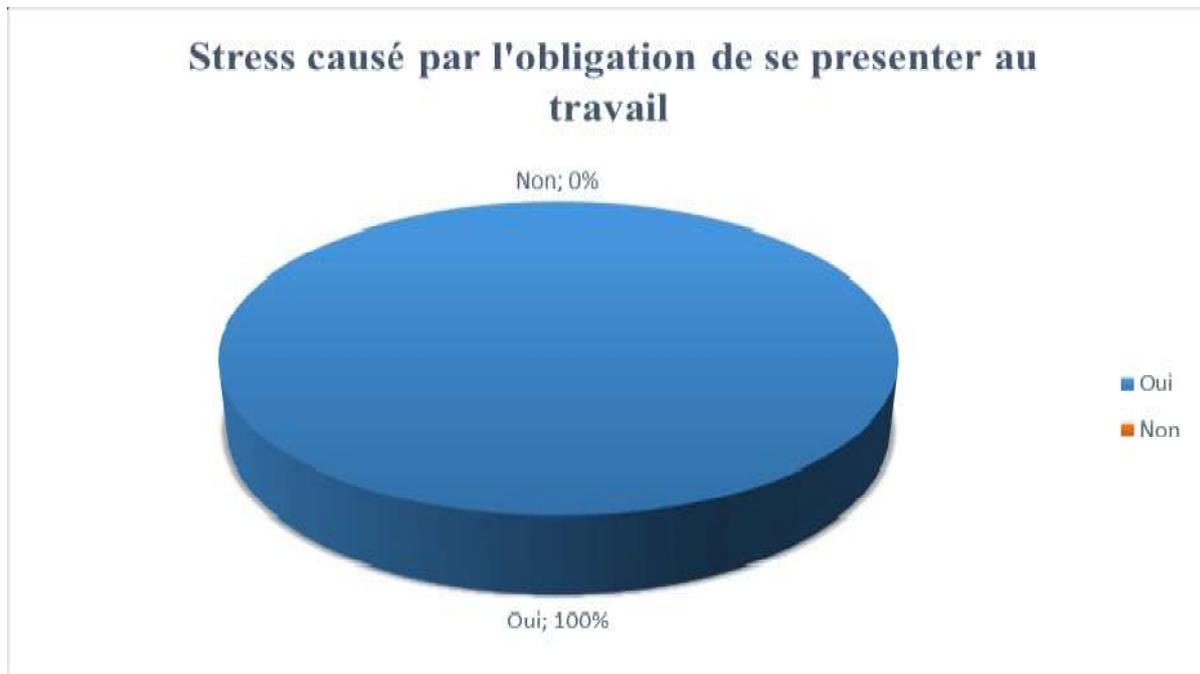
Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire.

D'après la figure n°6, nous constatons que 80% des entreprises ont effectué leurs activités pendant la pandémie, quant au 20% des entreprises elles ont trouvé des difficultés dans la poursuite de leurs activités par exemple : mises en quarantaines, restrictions de déplacement et manque de transport, manque de matières premières pour la productivité.

Nous concluons que la majorité des entreprises ont continué leurs activités.

2) Stress causé par l'obligation de se présenter au travail :

Figure 06 : Stress causé par l'obligation de se présenter au travail.



Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire

La figure n 06, nous montre que 100% des salariés étaient stressés du fait de devoir aller au travail pendant la pandémie, cela est du à la peur d'être contaminés en allant travailler sur le lieu.

3) Les moyens nécessaires mis à disposition par les entreprises afin d'éviter la propagation du virus :

Figure 07 : Les moyens nécessaires mis à disposition par les entreprise afin d'éviter la propagation du virus.

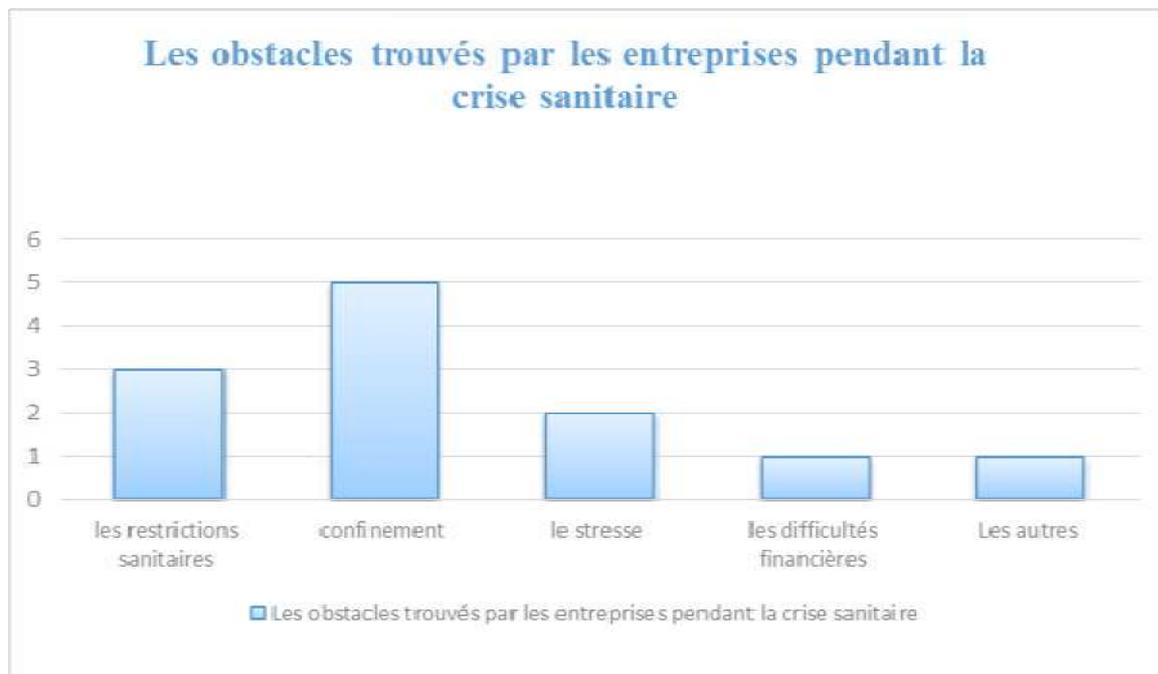


Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire

Nous remarquons, d'après la figure n 07 que la totalité 100% des entreprises a confirmé la mise à disposition des moyens nécessaires par toutes les entreprises de la wilaya de Bejaia pour protéger son personnel contre la covid-19. Nous citons la distribution des bavettes, gel hydro alcoolique, eau de javel, distanciation physique entre les collègues, prise de température des employées. Concernant les autres actions les entreprise a mise en congés les personnes suspectes, des femmes enceintes ou ayant des maladies chroniques.

4) Les obstacles trouvés par les entreprises pendant la crise sanitaire

Figure 08 : Les obstacles trouvés par les entreprises pendant la crise sanitaire



Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire

D'après les réponses collectées, le confinement était la première source de difficultés ressentie par les entreprises, suivi par les restrictions sanitaires et le stress. Puis vient après les difficultés financières, et autres obstacles qui n'avaient pas de grand effet.

5) L'optativité du télétravail par les entreprises

Figure 09 : l'adoptabilité de télétravail par les entreprises

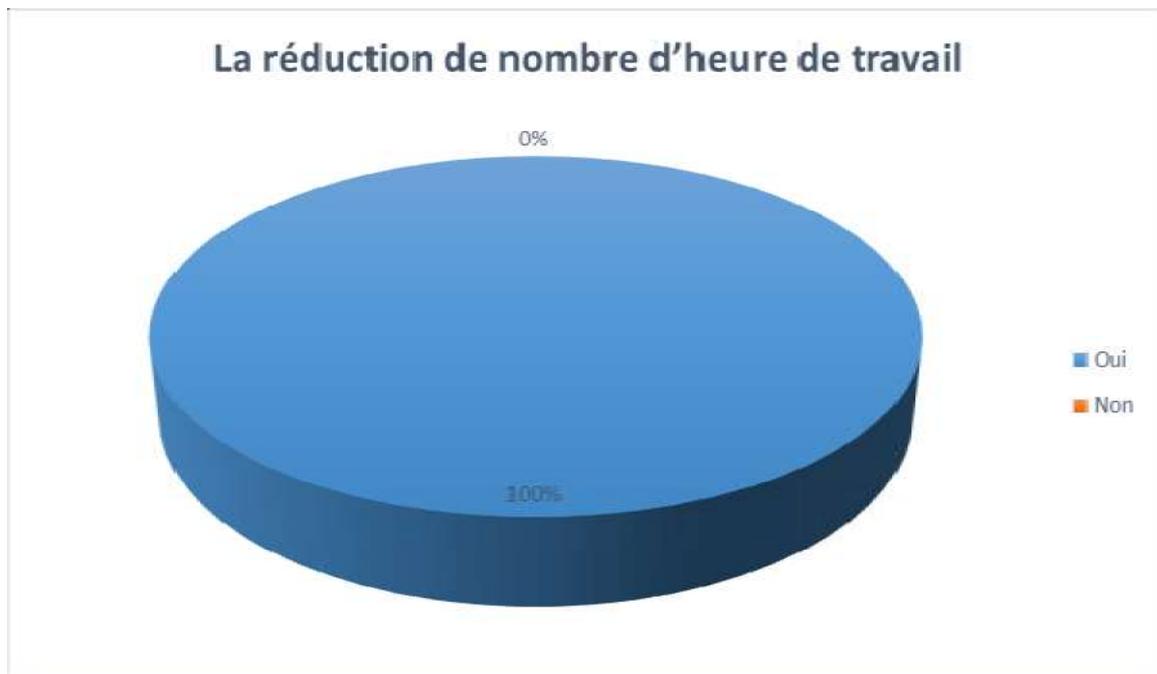


Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire.

D'après la représentation graphique n09, nous pouvons distinguer que 60% des entreprises n'ont pas adopté la méthode de télétravail, contre 40% qui ont plutôt opté pour cette solution.

6) La réduction de nombre d'heure de travail.

Figure 10 : La réduction de nombre d'heure de travail.



Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire

D'après les données de la figure n° 10, nous remarquons qu'un taux de 100% des entreprises a accepté la réduction de nombre d'heure de travail.

Donc on distingue que toutes les entreprises de la wilaya de Bejaïa ont réduit le nombre d'heure de travail.

7) (Relative à la question précédente), l'impact de la réduction de nombre de l'heure de travail sur les activités des entreprises.

Figure n°11 : l'impact de la réduction de nombre de l'heure de travail sur les activités des entreprises



Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire.

Nous remarquons que tous les entreprises sont impactées par la réduction de l'heure de travail.

8) L'évaluation de la gestion du covid19 par les entreprises

Figure 12: L'évaluation de la gestion du covid19 par les entreprises.

Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire

Nous remarquons que 60% des entreprises ont évalué leurs gestions du covid-19 sur 4, un pourcentage de 40% sur 3.

Nous concluons que la gestion du covid-19 introduite par les entreprises était moyenne.

2. Présentation, analyse et interprétation des résultats dans l'agence « ANDI »

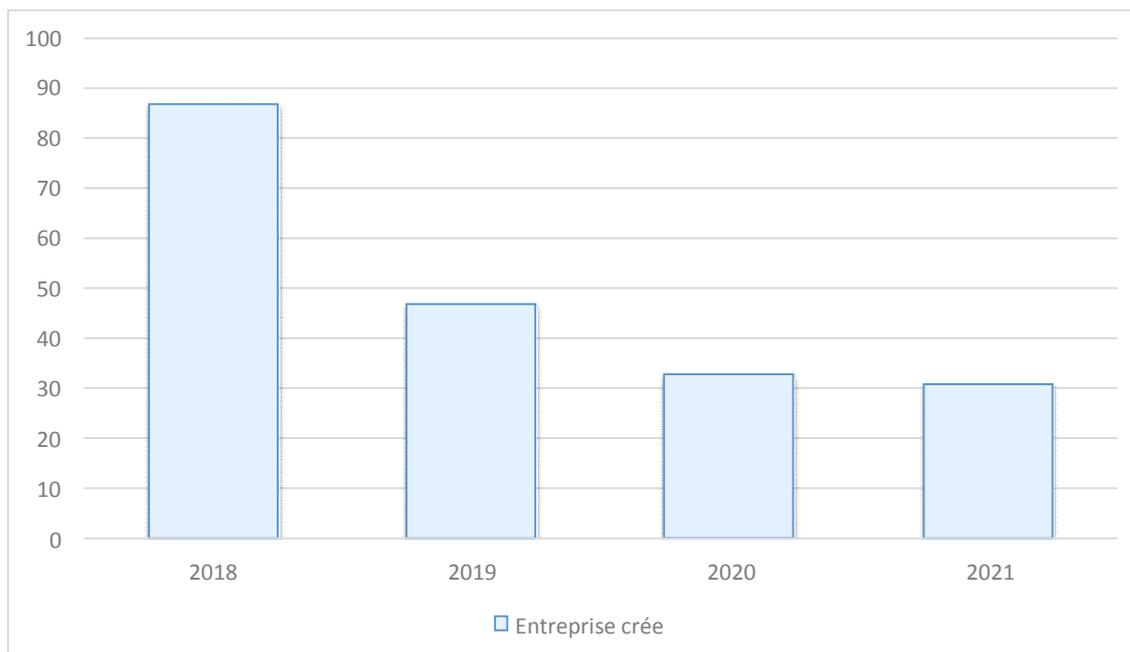
Dans ce dernier, nous allons présenter les données recueillies, ensuite analyser et interpréter les résultats.

➤ Analyse des résultats par secteur d'activité :

Dans cette partie, notre analyse porte sur de la totalité d'entreprises créées, avant et après l'apparition de la Covid-19 dans un intervalle de 2018 à 2021.

- Secteur de l'industrie

Figure 13 : secteur de l'industrie entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

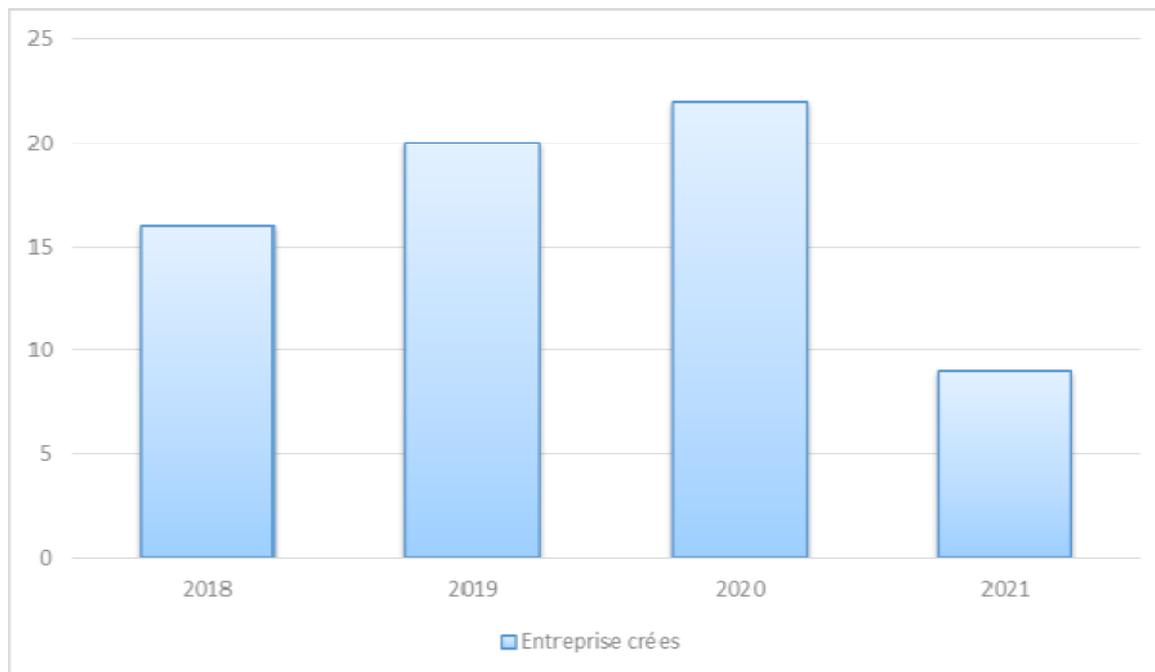
Interprétation :

Cette figure représente un diagramme, graphique du secteur de l'industrie en Algérie (wilaya de Bejaia).

Pendant l'année 2018 on remarque un nombre 87 entreprises créées, En 2019 a connu une chute assez sévère de création d'entreprise industrielle avec 47 entreprises créées Ensuite, cette baisse continue de se prolonger jusqu'à 2020 avec 33 entreprises créées, Après, on note une décroissance en 2021 où on enregistre 31 entreprises créées.

- Secteur de BTPH :

Figure 14: secteur de BTPH entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

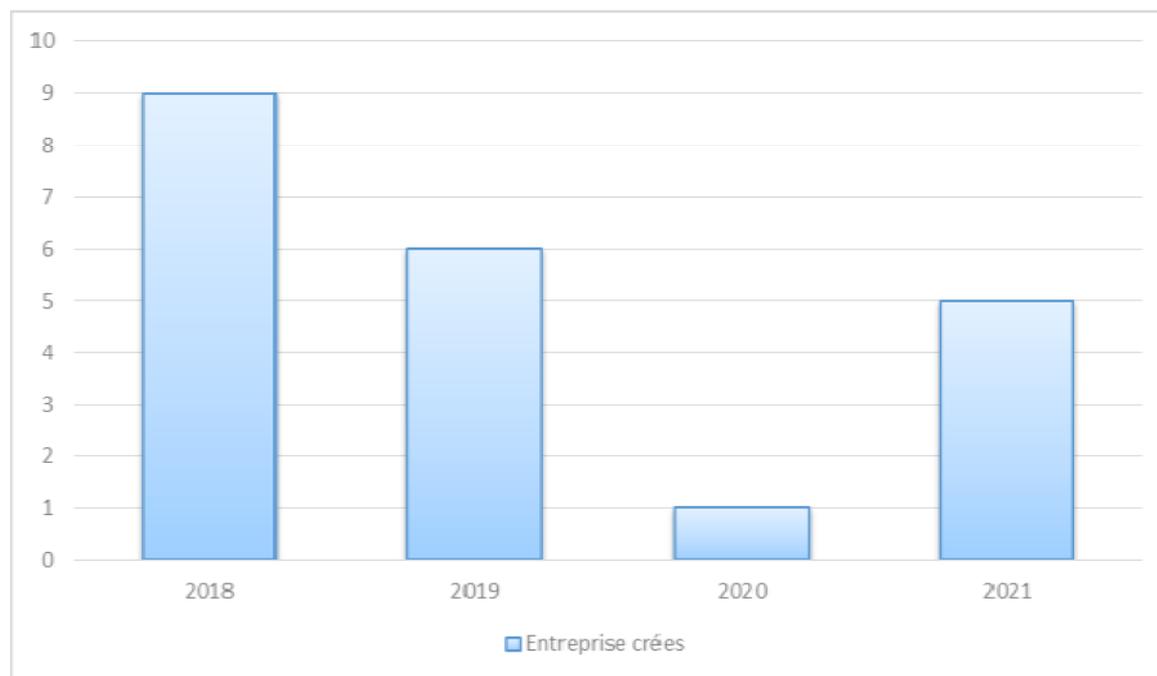
Interprétation :

le BTPH secteur bâtiments et travaux publics qui représente un secteur important pour le développement de l'économie algérienne, On remarque que dans l'année 2018 un total des entreprises créées est de 16 création d'entreprise, après une petite augmentation pour l'année 2019 est de 20 créations, Cette augmentation continue de se prolonger jusqu'à 2020 avec 22 entreprises créées, en 2021 a connu une chute assez sévère de création d'entreprise est de 9 .

_ D'où on peut probablement constaté que la covid-19 n'a pas pu subir un impact sur la création des entreprises de BTPH car on a enregistré une évolution dans ce secteur pendant les années 2019 et 2020.

- Secteur de tourisme :

Figure 15 : secteur de tourisme entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

Interprétation :

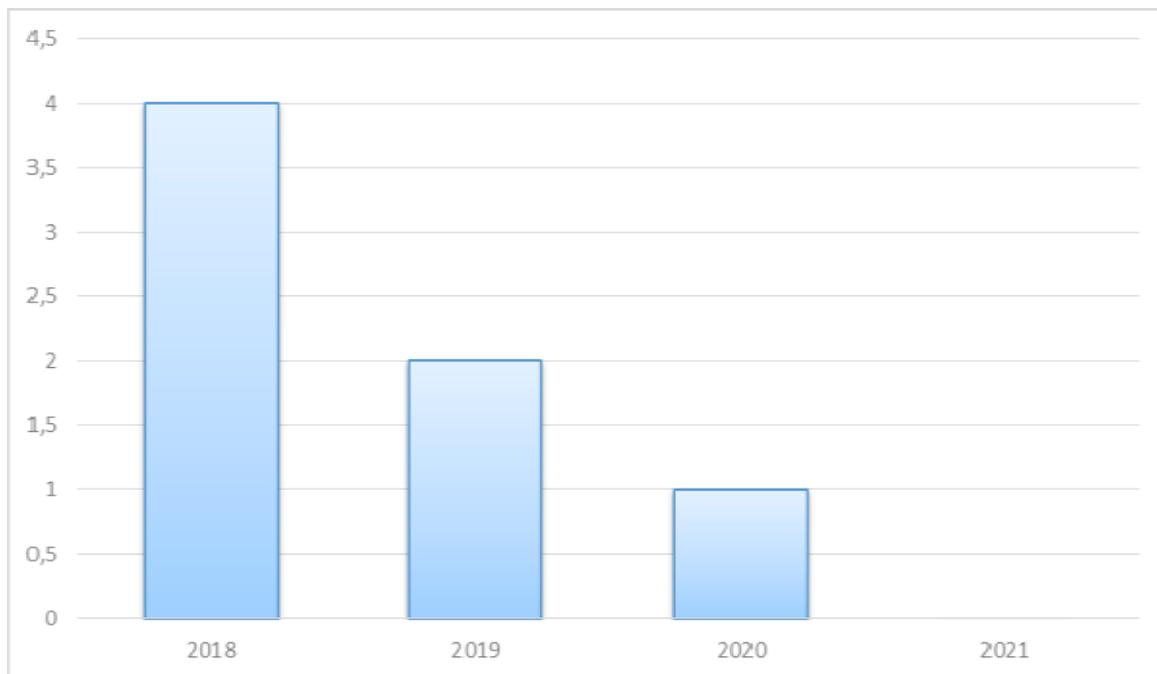
Cette figure représente un diagramme, graphique du secteur de tourisme en Algérie (wilaya de Bejaia).

Pendant l'année 2018 le nombre d'entreprises créées par le dispositif de soutien « ANDI » dans le secteur de tourisme est de 9 entreprises, l'année 2019 la création d'entreprise à diminuer à 6 entreprises, pendant l'année 2020 la création d'entreprise continue à s'affaiblir avec un seule entreprise. Arrivons à l'année 2021, d'où une augmentation a été enregistré 5 entreprises créées.

Liaison avec la covid-19 : Parmi les conséquences engendrées par cette crise sanitaire une fermeture des frontières, le confinement, fermeture des musées...etc. toute ces conséquence crée un frein pour l'activité de tourisme.

- Secteur de la santé

Figure 16 : Secteur de la santé entre 2018 et 2021



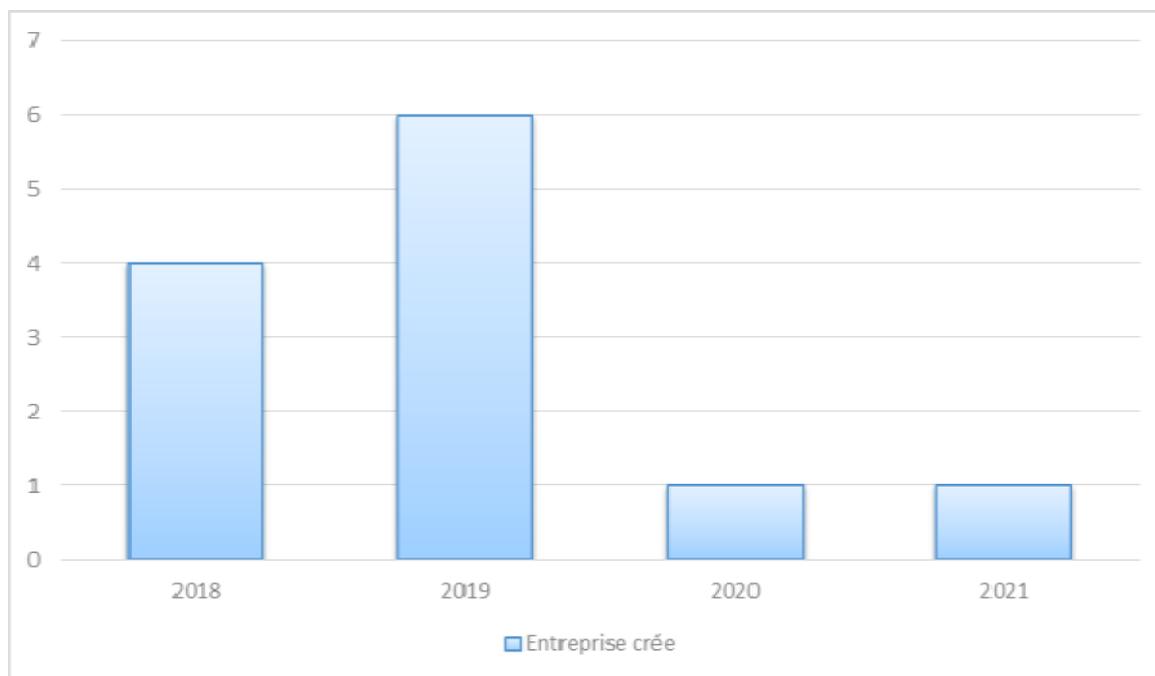
Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

Interprétation :

Cette figure représente le secteur de la santé des entreprises créés, pendant l'année 2018 on remarque un nombre de 4 entreprises créés, 2019 a connu un chute de création d'entreprise de la santé avec 2 entreprise. En suite cette baisse continue de se prolonger jusqu'à 2020 avec un seul entreprise. À partir de l'année 2021 cette activité est gelée jusqu'à nos jours de la part de dispositif « ANDI ».

- Secteur de l'agriculture

Figure 17 : Secteur de l'agriculture entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

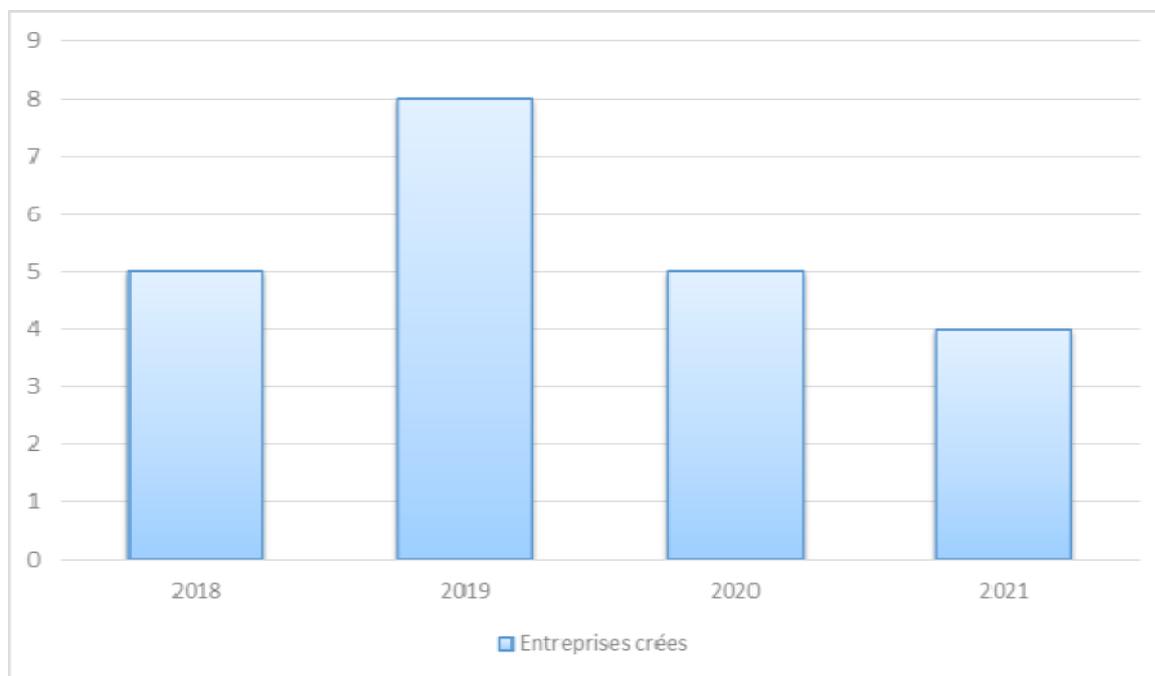
Interprétation :

On remarque dans le secteur d'agriculteur dans l'année 2018 que 4 entreprise créée, et une petite augmentation pour l'année 2019 avec 6 entreprises créées, alors que l'année 2020 a connu une baisse remarquable jusqu'à l'année 2021.

_ **Liaison avec la covid-19** : l'année 2020 a subi un choc mondial par une crise sanitaire. Cette pandémie de la covid-19 porte des conséquences sur l'activité économique, cependant l'agriculture en Algérie, constitue un secteur extrêmement important de l'économie nationale, et d'après nos données récoltées a connu une baisse de création d'entreprise agricole comparant aux années d'avant.

- **Secteur de service :**

Figure 18 : Secteur de service entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

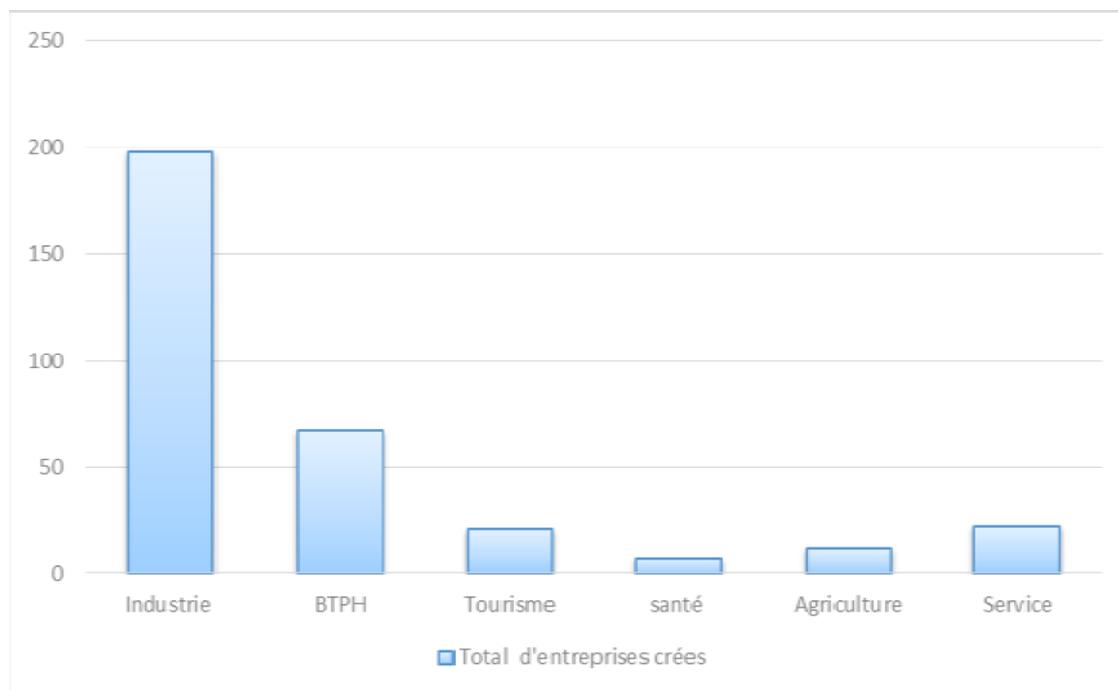
Interprétation :

On remarque dans le secteur des services dans l'année 2018 un total d'entreprises créées est de 5 créations, une petite augmentation pour l'année 2019 avec 8 entreprises créées, durant l'année 2020 une petite recule dans le totale de création d'entreprise cette baisse continué à 2021.

Liaison avec le covid-19 : On remarque que la crise de la covid-19 a pu impacter beaucoup de pays à l'international par contre dans l'échelle nationale, le secteur des services n'a pas été touché par la crise considérablement, car l'Algérie n'a pas connu vraiment une dynamique de création en 2020.

- Analyse et comparaison des résultats par secteur

Figure 19 : Répartition par secteurs pour L'ANDI



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

Interprétation :

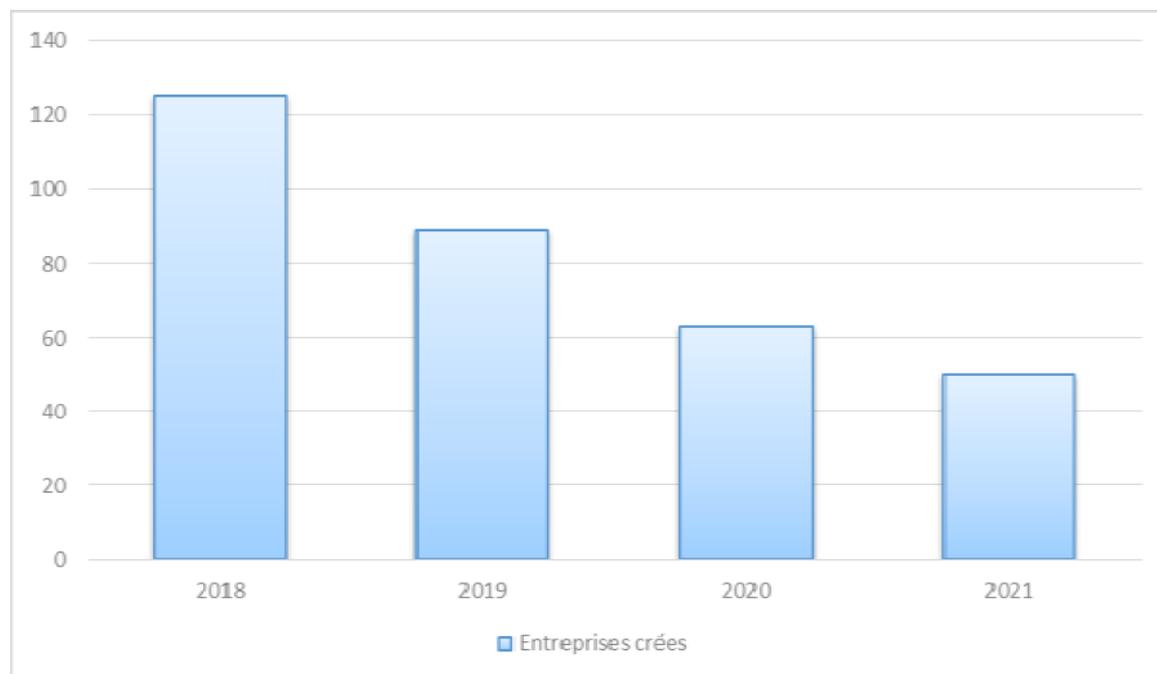
Cette figure représente les différents secteurs principaux pour L'ANDI en fonction des entreprises créées, BTPH comme secteur principal au développement économique en Algérie enregistre 67 créations. Comparant aux secteurs de l'industrie qui ont marqués le taux de créativité le plus.

Pour le secteur de service et de tourisme et l'agriculture et la santé c'est sont vraiment faible.

_ **Liaison avec la covid-19 :** Comme on l'a constaté le secteur le plus touché c'est la santé car cette pandémie provoque l'humanité, l'industrie a connu un progrès car la crise la considère comme avantage comme on l'a vu dans la figure qui représente le secteur, et aussi le secteur du tourisme et le secteur de l'agriculture l'un des plus impacté par la crise du covid-19, par contre aux autres secteurs n'y a pas vraiment d'impact.

- Les nombres des entreprises créées pendant l'année 2018 et 2021

Figure 20 : nombre des entreprises créées entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANDI)

Interprétation :

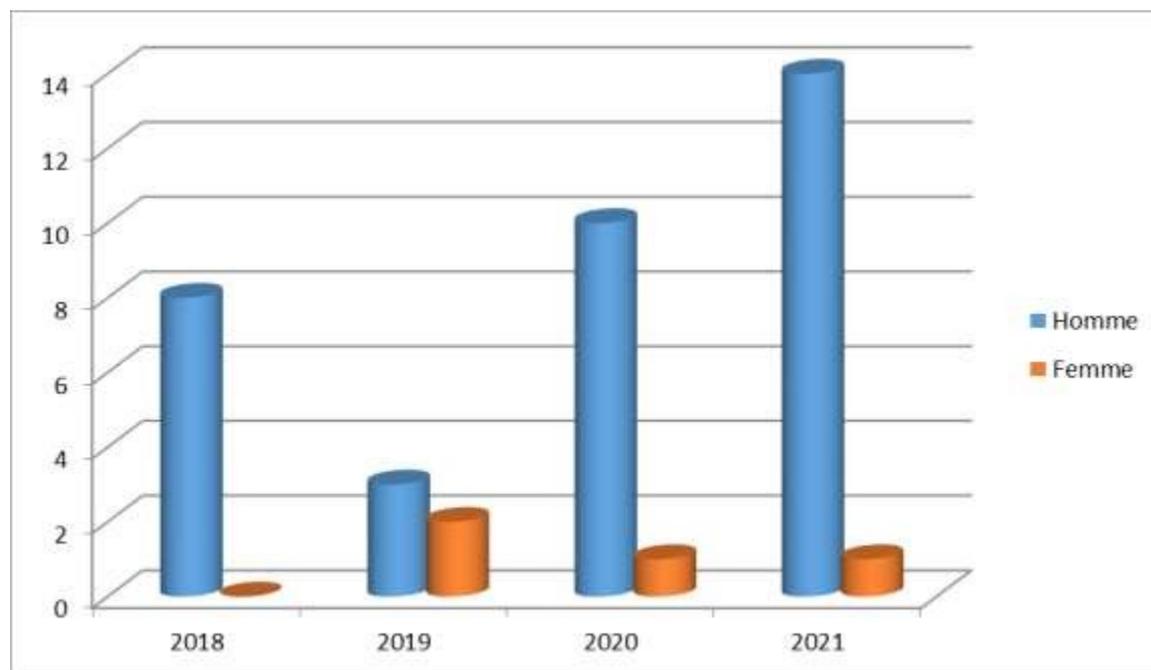
Dans la 20eme figure qui représente un diagramme, graphique sur l'évolution de nombre d'entreprise créée par le dispositif « ANDI », On remarque qu'entre 2018 et 2021, le nombre d'entreprises créées par L'AND est en baisse constante, il se situe entre 125 à 50.

3. Présentation, analyse et interprétation des résultats dans le dispositif ANGEM :

➤ Analyse des résultats par secteur d'activité :

Dans cette partie, notre analyse consiste à identifier chaque secteurs en fonction de la totalité d'entreprises créées reparties entre (homme et femme), avant et après l'apparition de la Covid-19 dans un intervalle de 2018 2021.

- **Secteur d'agriculture :**

Figure 21 : secteur de l'agriculture entre 2018 et 2021

Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise(ANGEM)

Interprétation

Cette figure représente un diagramme, graphique du secteur agricole en Algérie (wilaya de Bejaia).

Pendant l'année 2018, le nombre d'entreprise financé par le dispositif de soutien « ANGEM » dans le secteur d'agriculture est de 8 entreprises, réparti par les hommes créateurs de projet et une absence de femme créatrice.

Dans l'année 2019, où la création d'entreprise à diminuer jusqu'à 5 entreprises créés, 3 entreprises homme et 2 entreprises femmes. Pendant l'année 2020, la création d'entreprise a augmenter avec 11 entreprises, dont 10 entreprises homme, une entreprises femme, cette augmentation et continu jusqu'à 2021 avec 15 entreprise, dont 14 entreprise homme et une entreprise femme.

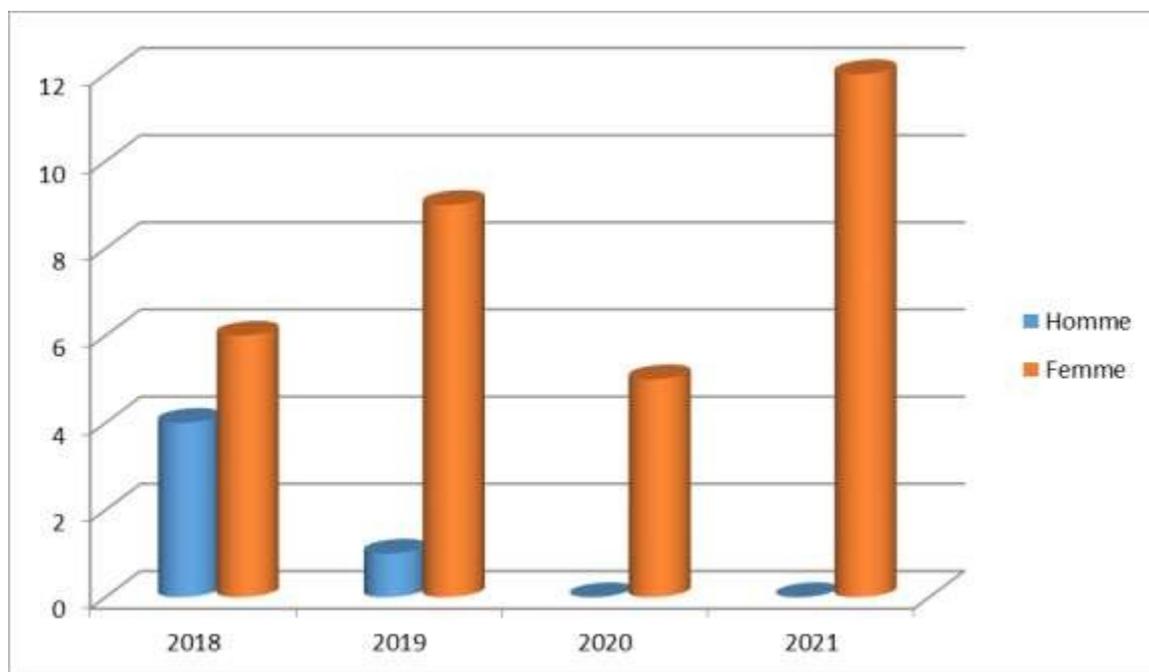
_on remarque dans cette interprétation que la femme n'est pas vraiment demandeur de crédit pour créer dans ce secteur d'activité qui est l'agriculture, car elle pense toujours que l'agriculture est un travail fait pour l'homme qui n'est sans doute pas le cas dans les pays développés.

_ **Liaison avec la covid-19** : l'année 2020 a subi un choc mondial par une crise sanitaire. Cette pandémie de la covid-19 porte des conséquences sur l'activité économique, cependant l'agriculture en Algérie, constitue un secteur extrêmement important de l'économie nationale, et d'après nos données récoltées elle n'a subi aucun ralentissement au contraire elle a connu une évolution de création d'entreprise agricole comparant aux années d'avant. Parmi les conséquences engendrées par la covid-19 ; la fermeture des frontières, la distanciation sociale et le confinement, ont favorisé le travail dans ce secteur.

L'Algérie étant un pays non entièrement autonome dans ce secteur agriculture elle importe toujours des fruits et légumes, par contre en 2020, suite au confinement exigé par l'état afin de stopper l'augmentation des contaminations et des pertes humaines dû à la covid19 ainsi la fermeture des frontières a probablement, encouragé nos agriculteurs à trouver une certaine autosuffisance et orienter les personnes à reprendre une activité agricole et développer cette économie qui est le cas dans le territoire kabyle.

- **Secteur artisanale :**

Figure 22: secteur artisanale entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise(ANGEM).

Interprétation :

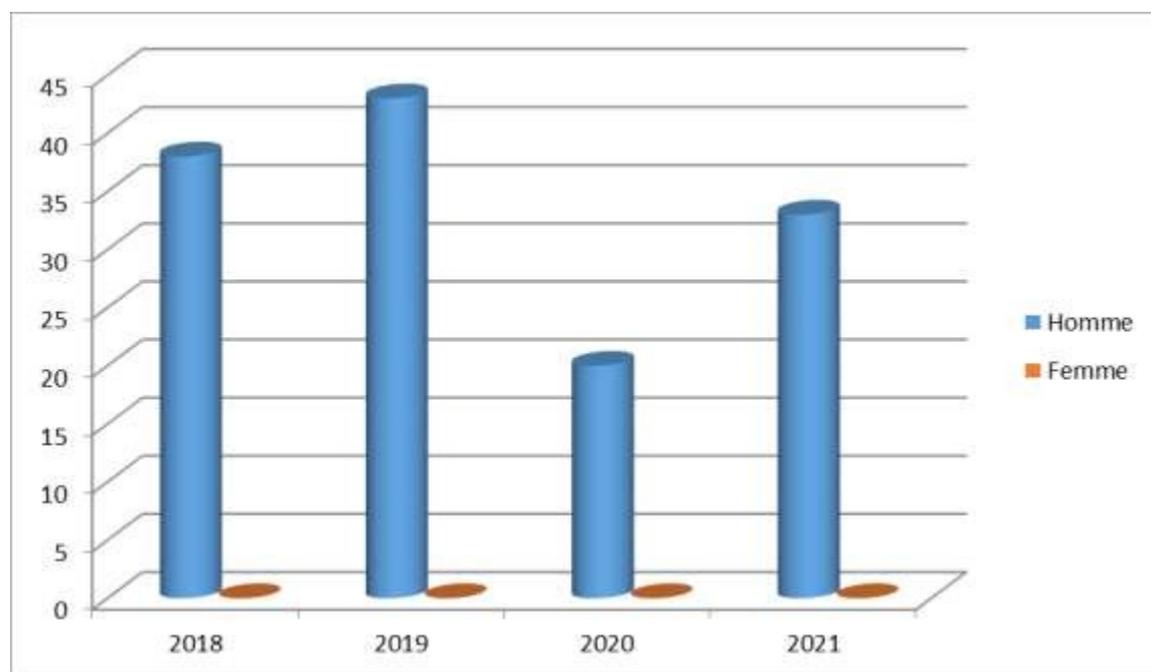
Cette figure représente le secteur artisanat des entreprises créé dans cette activité. Pendant l'année 2018 on remarque un nombre 10 créations répartir en 4 entreprises créées par l'homme et 6 entreprises femmes. En 2019 L'ANDI a offert 10 crédits c'est-à-dire 10 créations avec 9 créations pour femmes et le reste pour l'homme. Par contre en 2020 une chute remarquable jusqu'à 5 création seulement avec une absence de l'homme, on remarque une évolution constante qui atteindra 12 créations pour femmes en 2021.

On remarque dans cette interprétation que l'homme n'est pas vraiment demandeur de crédit pour créer dans ce secteur d'activité qui est l'artisanat.

_ Liaison avec la covid-19 : l'année 2020 a subi un choc mondial par une crise sanitaire. Cette pandémie de la covid-19 porte des conséquences sur l'activité économique, cependant L'artisanat en Algérie, L'an 2020 a connu une baisse de créations d'entreprises.

- **Secteur de BTPH**

Figure 23 : secteur de BTPH entre 2018 et 2021



Source: fait par nous-mêmes à base des données(ANGEM).

Interprétation :

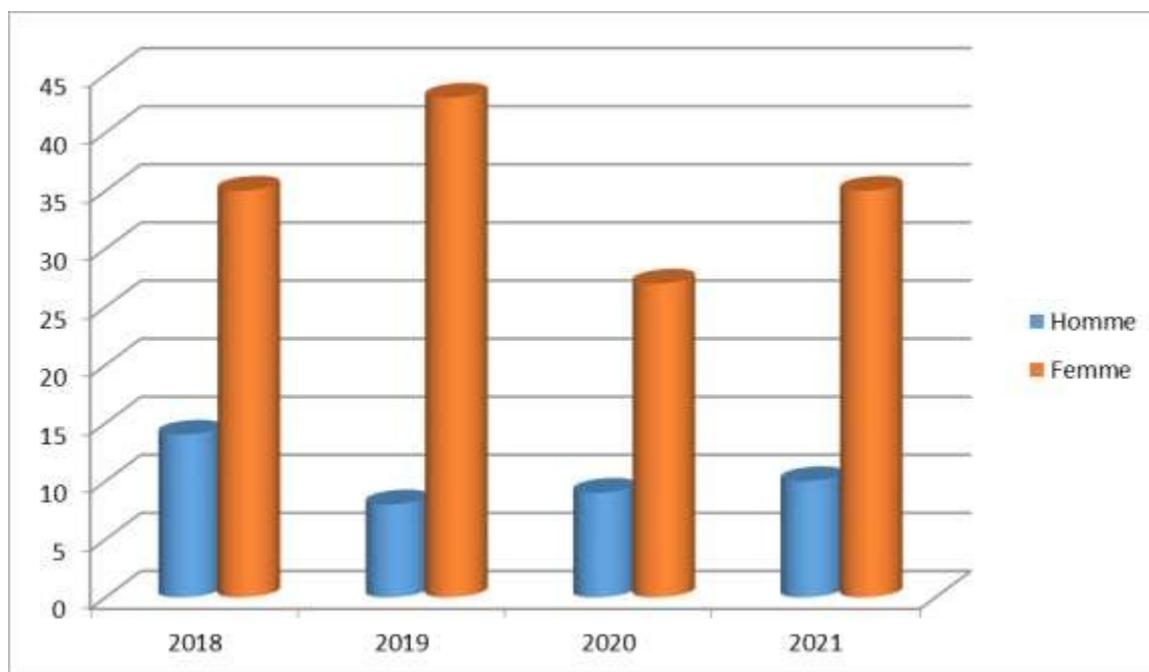
Le BTPH secteur bâtiments et travaux publics qui représentent un secteur important pour le développement de l'économie algérienne, en 2018 l'ANGEM a offert de 38 création par les hommes avec une absence de la femme, en 2019 une augmentation de création de 43 entreprise par l'homme par contre en 2020 une chute remarquable jusqu'à 20 création seulement avec une absence de la femme créatrice, en 2021 une petite augmentation de la création de 33 entreprise par les hommes.

on remarque dans cette interprétation que la femme n'est pas vraiment demandeur de crédit pour créer dans ce secteur d'activité qui est le BTPH.

_ Liaison avec la covid-19 : Parmi les conséquences engendrées par cette crise sanitaire une fermeture des frontières, le confinement, l'arrêt de plusieurs entreprises, taux de chômage élevé ...etc. toute ces conséquence crée un frein pour l'activité de BTPH car ; L'Algérie est en majorité un importateur des matériaux de construction et de finition, la remarquable dévaluation de la monnaie a augmenté les prix des matières premières dans le secteur du BTPH. Augmentation du taux de chômage, ainsi qu'un pouvoir d'achat faible, engendrent une régression d'achat des produits finis (d'appartement).

- Secteur de l'industrie

Figure 24: secteur de l'industrie entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM).

Interprétation:

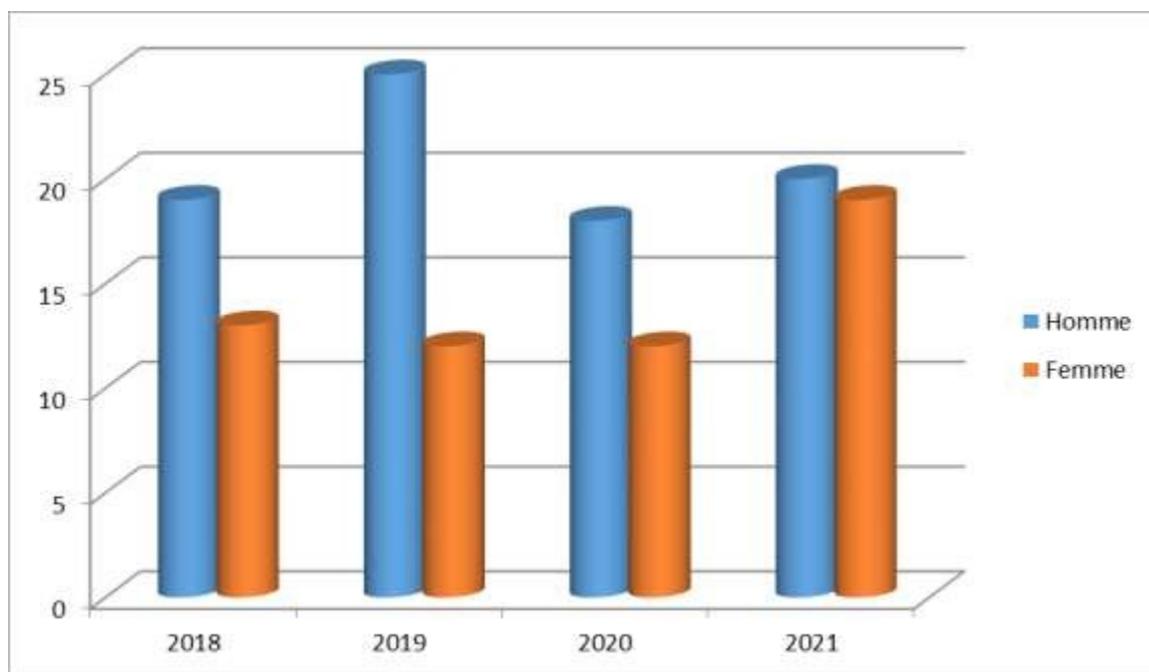
Dans cette figure durant l'année 2018 le total d'entreprise créées est de 49 entreprises ; 14 hommes et 35 femmes, pour 2019 elle a connu une petite augmentation avec 8 entreprises homme et 43 entreprises femmes, l'année 2020 elle a connu une chute assez sévère jusqu'à 36 créations réparties en 9 entreprises créées par l'homme et 27 entreprises femme, alors qu'en 2021 un développement a été remarqué avec 45 entreprises créées ; 10 entreprises créées par l'homme et 35 entreprises femme.

Liaison avec la covid-19 : la crise sanitaire a eu un impact sur la création d'entreprise car on remarque une diminution du nombre d'entreprises créées et ce à partir de l'année 2020.

L'Algérie a connu un confinement total à partir de 2020, la majorité des usines sont fermées, la fermeture des frontières...etc., ce qui a causé le manque de la matière première.

- Secteur de commerce

Figure 25 : secteur de commerce entre 2019 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise(ANGEM).

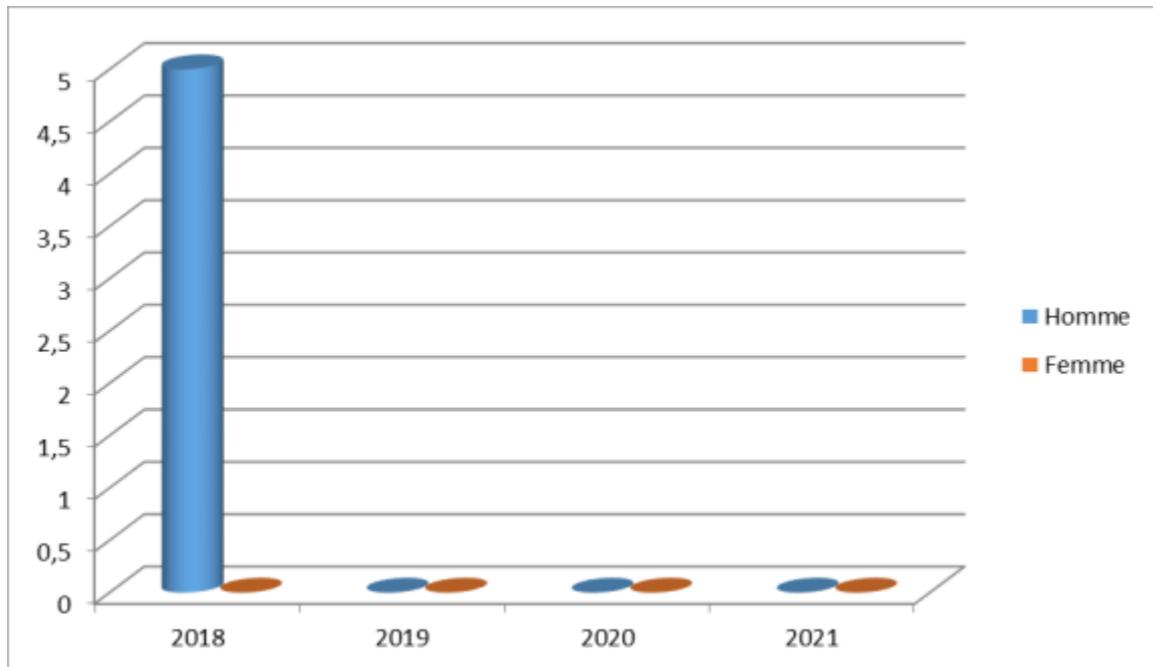
Interprétation :

On remarque dans le secteur de commerce dans l'année 2018 un total d'entreprises créés est de 32 créations réparties par genre, l'année 2019 un développement a été remarqué avec 37 entreprises créées, mais rechute dans l'année 2020 jusqu'à 30 créations, alors qu'en 2021 a connu une petite augmentation avec 39 entreprises créées.

liaison avec la covid-19 : c'est vrai que dans l'année 2020 a connu une baisse de création mais cette diminution ne peut être probablement causée par cette crise sanitaire car comparant aux années précédentes il n'y a pas vraiment une balance.

- Secteur de la pêche

Figure 26 : secteur de la pêche entre 2018 et 2021



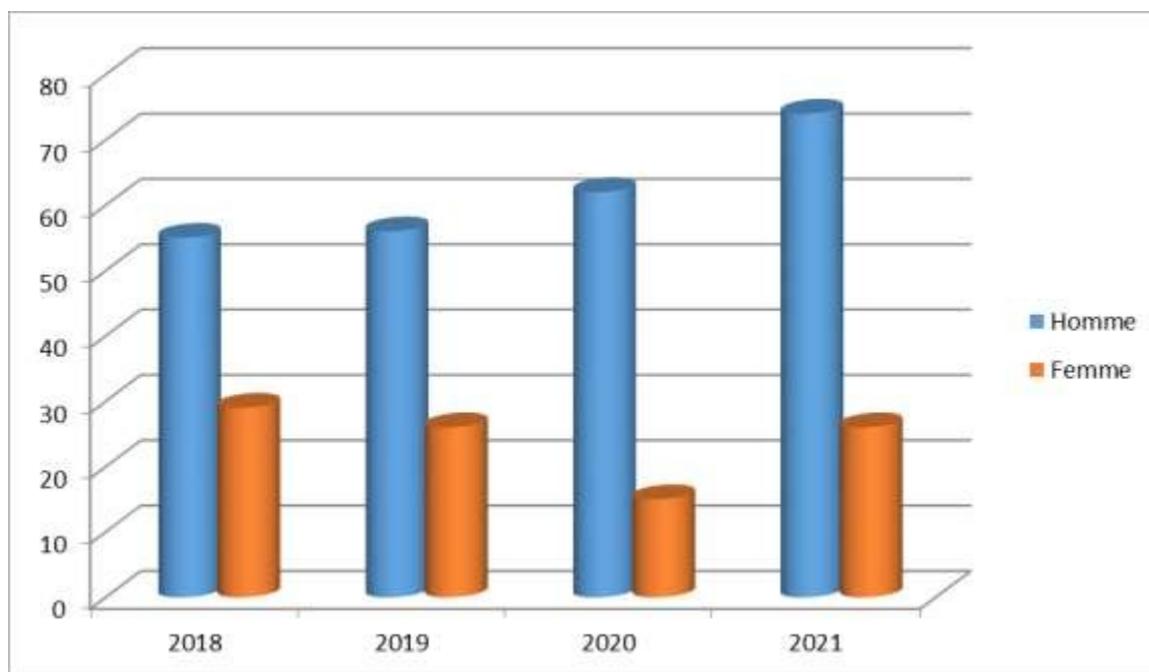
Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (ANGEM)

Interprétation :

Dans la figure n 26 représente le secteur de pêche durant l'année 2018 la création d'entreprise été de cinq entreprise hommes dans ce secteur reste la femme absente. A partir de l'année 2019 cette activité est gelée jusqu'à nos jours de la part de dispositif « ANGEM ».

- Secteur des services

Figure 27 : secteur des services entre 2018 et 2021



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM).

Interprétation :

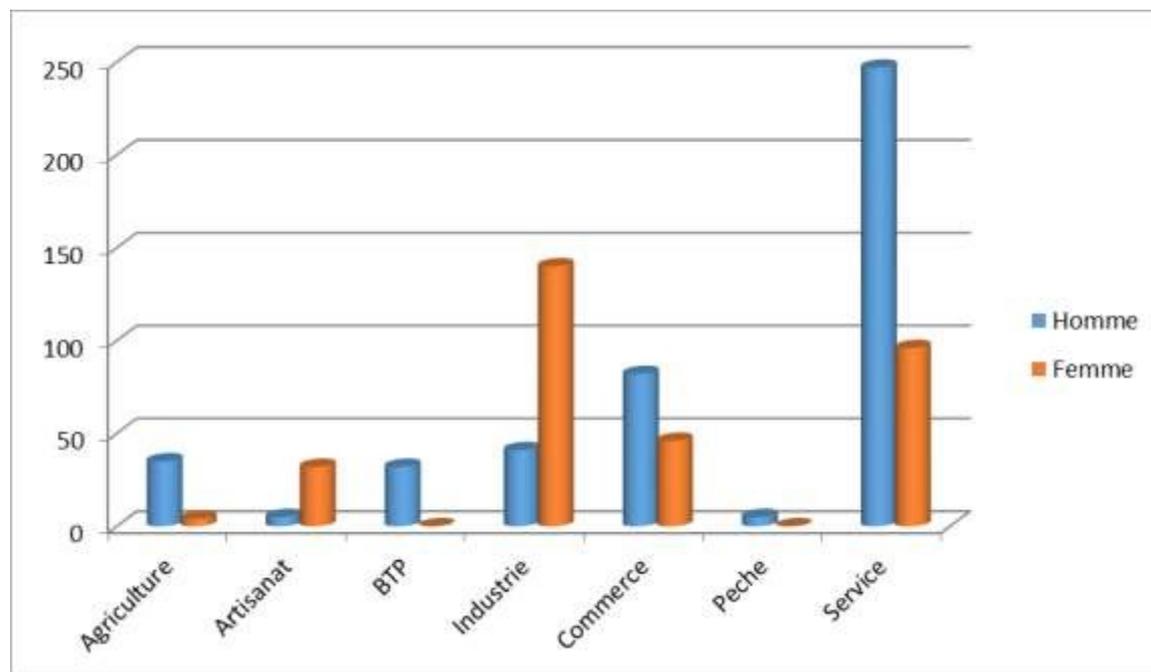
On remarque dans le secteur des services dans l'année 2018 un total d'entreprises créés est de 84 avec 55 création pour homme et le reste pour femme, durant l'année 2019 une petit recule dans le totale de création d'entreprise avec 82, ensuite a connu une baisse de création d'entreprises avec 77 créations est de 56 pour homme et 26 pour femme en 2020, et une augmentation pour l'année 2021 à l'égard de 100 entreprises ;74 pour l'homme et 26 par femme .

On remarque que pendant ces années présentées l'homme est le plus demandeur de crédits comparant à la femme.

- Analyse et comparaison des résultats par secteurs

Cette partie on a identifié les secteurs les plus demandeurs d'octrois de crédits en fonction de genre (femme, homme).

Figure 28: Répartition par secteurs pour l'ANGEM



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise(ANGEM).

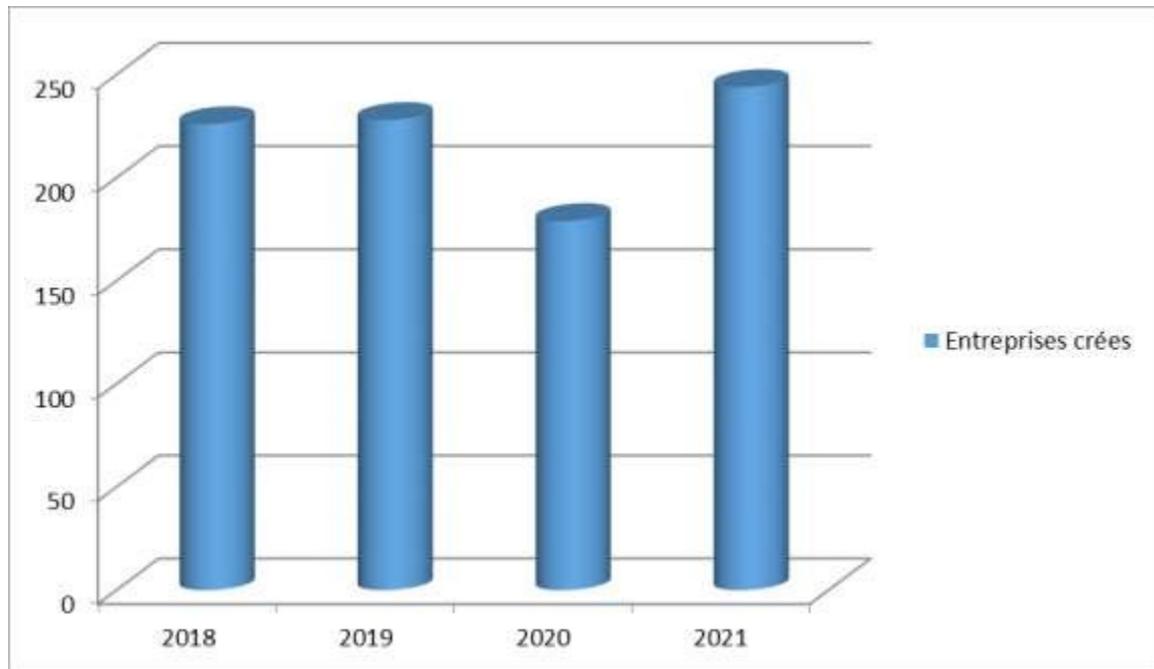
Interprétation :

Cette figure représente les différents secteurs principaux pour L'ANGEM en fonction des entreprises créées, l'industrie comme secteur principal au développement économique en Algérie enregistre 138 créations comparant aux deux secteurs industrie et service qui ont marqués le taux de créations d'entreprises le plus élevé.

Pour le BTPH de plus en plus dans la régression comme on l'a vu dans la figure qui représente le BTPH par contre pour l'artisanat elle enregistre 37 créations d'entreprise et le secteur de l'agriculture est de 39 créations d'entreprise. Pour le secteur de pêche est vraiment faible il n'est pas demandé.

- Les nombres des entreprises créées pendant l'année 2018 et 2021

Figure 29: nombre des entreprises créées entre 2018 et 2021



Source: fait par nous-mêmes à base des données acquise(ANGEM).

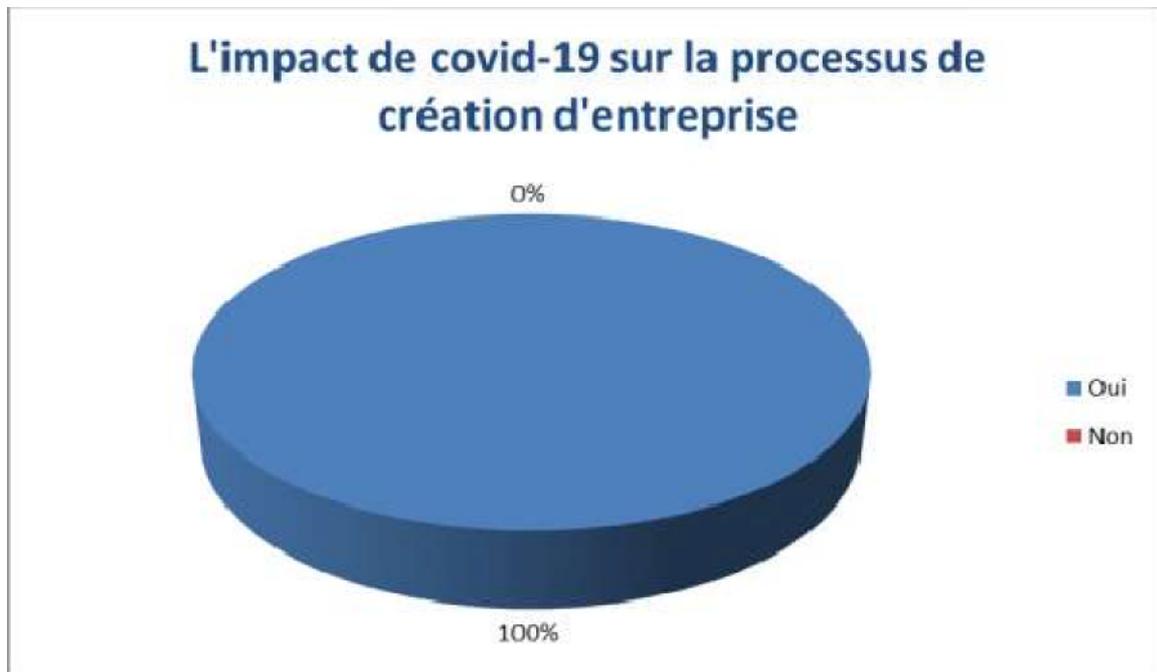
Interprétation :

Dans la 29 figure qui représente un diagramme sur l'évolution de nombre d'entreprise créée par le dispositif ANGEM. De l'année 2018 jusqu'à 2019 on remarque une évolution constante qui atteindra 228 création dans l'année 2019 , en 2020 une chute remarquable jusqu'à 179 création par contre l'année 2021 en remarque une augmentation avec 244 création.

On remarque durant l'année 2020 a connu une chute assez sévère de créations d'entreprises à cause de la crise sanitaires.

- L'impact de covid-19 sur le processus de création d'entreprise :

Figure 30: L'impact de covid-19 sur le processus de création d'entreprise



Source : Réalisé par nos soins à partir du questionnaire

Interprétation :

Nous remarquons que le processus de création d'entreprise est impactée par la covid-19 à 100% pour les deux dispositifs « ANDI » et « ANGEM ».

Conclusion

Nous avons fait cette étude pour analyser l'impact de la crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19 sur la création d'entreprise par l'analyse des différents écarts.

Cette étude nous a permis de constater :

- La crise sanitaire a touchée de manière différenciée les activités des entreprises.
- L'entreprise a fait des plans de préparation pour faire face contre la propagation de la pandémie de covid-19 tels que le confinement des personnels.
- Le coronavirus a impacté plusieurs secteurs comme les secteurs économiques et commerciaux.
- La crise sanitaire est un frein sur la création des entreprises, et a influencé certains changements de comportement de l'entrepreneur; l'homme ou il a choisi de se consacrer plus à des secteurs qui sont coutumiers et sécurisés telle l'agriculture ou bien le BTP et les services, alors que la femme se concentre désormais à une vie active et professionnelle en dehors de son foyer telle que l'artisanat ou même l'industrie, pour aider en quelque sorte son conjoint ou bien juste de se consacrer à la création de la valeurs, et investir.

On peut conclure que la pandémie n'a pas impacté seulement les entreprises mais aussi obstruer le chemin des créateurs. Donc on peut dire que cette crise sanitaire mérite vraiment d'être qualifiée d'inédite.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Nous avons tenté toute au long de ce travail de comprendre l'impact de COVID-19 sur la création d'entreprises.

D'un point de vue théorique, le COVID-19 a été une crise sanitaire mondiale qui a affecté l'économie mondiale et nationale, et touché d'une façon particularisée les secteurs économiques, sociaux ainsi que le développement des entreprises.

Ce travail nous a permis de constater que la grande partie renoncent au lancement de leurs projet, d'autres abandonnent et y'a ceux qui persévèrent et résistent malgré les difficultés, nous avons remarqué que la pandémie de coronavirus a mis le monde entier en confinement, les gouvernements ont appliqués des protocoles sanitaire afin de limité la propagation de ce virus ; ce qui a impacté les projets d'investissement ; ainsi que la capacité physique et morales des jeunes promoteurs.

Nous avons essayé de répondre aux divers questionnements qui entourent l'impact de la crise sanitaire de COVID-19 sur la création d'entreprise.

Cette pandémie a été difficile pour le monde entier, elle a touché tous les secteurs, d'une manière ou d'une autre. Les créateurs et les entreprises de la wilaya de Bejaïa n'ont pas été épargnés, ils ont lancé des plans impératifs immédiats pour trouver des solutions à chaque aspect du problème, certain ont pris immédiatement l'initiative de réorganiser les lieux de travail, réduire les contacts physique, et pour de nombreuse entreprise encourager le télétravail.

A l'échelle nationale, plusieurs entreprises ont vu leurs activités diminués de manière grave et conséquente, ce qui a conduit certaines d'entre elles à cesser temporairement voir de façon permanente leurs activités, d'autres ont subi des pertes énormes du chiffre d'affaires et ont dû licencier une part importante de son personnel employé. Et aussi, les jeunes promoteurs ont été témoins des conséquences de la crise sanitaire, cette pandémie a entraîné une diminution des capacités des créateurs pour créer des entreprises.

Pour conclure, Nous tenons à souligner certaines limites de votre travail :

Conclusion générale

- L'indisponibilité des personnes sensée nous prendre en charge au sien des entreprises de la wilaya de Bejaia pour cause de crise sanitaire liée au virus « covid-19 » ;
- L'accès difficile à certains services pour avoir des informations sur le sujet ;
- L'inexistence des données statistiques fiable et récentes ;

Ainsi, il y'a lieu a signalé que la COVID-19 est un réel frein pour les entreprises et les porteurs de projets, d'une autres part il leur a permis de dépasser leurs limites et se penché vers de nouveau paramètre de travail (télétravail), pousser ces derniers à dévoiler leurs capacité au moment de crise, et se tenir prêt pour d'éventuelle changement.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ouvrages

ABDOU A., BOUYAKOUB A., KHERBAUCHI H., « L'entrepreneuriat en Algérie », Algérie, Janvier 2013.

FAYOLLE A., « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, Paris, 2005, p19.

JULIENP A., MARCHESNAY M., « l'entrepreneuriat », Edition Economica, Paris, 1996.

Louis Jacques,F,Claude,A,Christophe,S (2012) . Réussir sa création d'entreprise son business plan : Paris : éditions Eyrolles.

Verstraet T., « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Edition EMS, Paris, 2000, p12.in Beztouh H.

Articles et Revue

A, Fayrouz, A, Nassima .la gestion des déchets issus des activités sanitaire .mémoire fin d'étude. M'sila : université Mohamed Boudiaf –M'sila, 2021,53 p.

AE, Rédaction, (2021). Nombre d'entreprise créée en 2020 : Algérie Eco.

A, Meddi .(2020).Algérie :le secteur privé au bord du précipice , Alger.

A, Benziane, (2020).rapport final de la gruo relatif à la réflexions sur le post covid19,Alger.

Boukrif Moussa (2020). Quelle assurance en période de pandémie : *des formules de couvertures à créer en partenariat avec l'Etat réalisé par Ouali Mouterfi*. Revue d'assurance N° 29. Juin 2020.p 43.

H, Toufik, l'entrepreneuriat : les déterminants de création d'entreprise .mémoire fin d'étude. Tizi-Ouzou : université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2018, 113p.

H,Wahiba, I, Samiha. Les obstacles à la création des entreprises .mémoire fin d'étude .Bejaia : université Abderrahmane Mira de Bejaia.2018, 52p.

Liberté- algerie.com, (2021).1912 entreprise radiées au premier semestre 2020.

O,sabrina,A,Fouad.l'impact de la crise sanitaire du covid19 sur les fonctionnalités RH. mémoire fin d'étude. Bejaia : université Abderrahmane Mira de Bejaia.2021 ,112p.

www.Weblex.fr. (18fevrier 2022). Coronavirus (covid19) : mettre en place le télétravail.
<https://algeria.un.org/fr>, (2020) .L'analyse rapide de l'impact socio-économique de covid19 sur l'Algérie.

Th, VERSTRAETE, A, FAYOLLE, « *Paradigmes de l'entrepreneuriat* » revue de l'entrepreneuriat, vol4, n°1, 2005, p36

www.ilo.org. (2020).gestion des lieux de travail en période de covid19. L'organisation internationale du travail.

Sites

https://www.who.int/fr/health-topics/coronavirus/coronavirus#tab=tab_1s.file:///C:/Users/Sam-Tech/Downloads/Algeria_Analyse%20rapide%20Impact%20Socioeco%20Covid19%20Algerie_%2029%20Jul2020.pdf

<http://dspace.univ-msila.dz:8080/xmlui/handle/123456789/24455> [consulter le 22 mars 2022]

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/-act_emp/documents/publication/wcms_741245.pdf

<http://dspace.univ-msila.dz:8080/xmlui/handle/123456789/24455> [consulter le 26 mars 2022]

<https://www.theses-algerie.com/9813271543703913/memoire-de-master/universite-abderrahmane-mira---bejaia/les-obstacles-%C3%A0-la-cr%C3%A9ation-des-entreprises-dans-la-commune-de-bejaia> [consulté le 8 avril 2022].

<https://www.algerie-eco.com/2021/12/22/le-nombre-dentreprises-creees-en-2020-a-baisse-de-1462-ons/>
<https://www.liberte-algerie.com/economie/1-912-entreprises-radiees-au-premier-semester-2020-363275>.

<https://www.weblex.fr/fiches-conseils/coronavirus-mettre-en-place-le-teletravail#:~:text=S'agissant%20d'une%20circonstance,de%20le%20mettre%20en%20place.>

https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-le-secteur-prive-au-bord-du-precipice-06-04-2020-2370216_3826.php

ANNEXE

Questionnaire sur l'impact de la crise sanitaire sur la création d'entreprises au sien de wilaya de Bejaïa

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de préparation d'un mémoire de mastère en science de gestion, option entrepreneuriat de la Faculté SEGC Université de Bejaia. Intitulé « *l'impact de la crise sanitaire COVID 19 sur la création d'entreprises au sien de wilaya de Bejaïa* ». Ce questionnaire est strictement anonyme .IL a pour but d'identifier les facteurs entravant la création des entreprises lors de la crise sanitaire Covid-19.

Nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire et nous vous assurons que toutes les informations seront utilisées uniquement pour des fins purement scientifiques. Nous vous remercierons d'avance pour votre compréhension.

(Cocher les cases qui correspondent à votre cas)

1. Identification du dispositif :

ANDI

ANAD

ANGEM

CNAC

2. Durant la période du COVID est ce que votre agence a poursuivi ses activités ?

Oui plutôt oui plutôt non Non

3. Durant la période du confinement étiez- vous stressé par l'obligation de vous présenter au travail ?

Oui

Non

4. votre agence a-t-elle mis à votre disposition tous les moyens nécessaires pour éviter la propagation du virus ?

Oui

Non

5. Combien d'entreprises ont été créées durant cette période?

Année	Nombre global	Nombre par Secteur d'activité					
2018							
2019							
2020							
2021							

6. Est-ce que la durée du processus de création d'entreprise par votre agence est impactée par la COVID ?

Oui

Non

7. Existe-il des obstacles qui freinent votre activité durant la période du covid ?

Oui plutôt oui plutôt non, non

8. Si oui, ces obstacles sont en relation avec :

Les restrictions sanitaires

Le confinement

Le stress

Les difficultés financières

Autres

(préciser).....

9. Votre agence a-t-elle opté pour le télétravail ?

Oui

Non

10. Durant cette période votre agence elle réduit le nombre d'heure de travail ?

Oui

Non

11. Si oui, est ce qu'il a eu un impact sur votre activité ?

Oui

Non

12. Sur une échèle de 1 jusqu'à 5, à combien vous évaluez la gestion du COVID-19 dans votre agence ? (cochez sur la case qui vous convient)

1	2	3	4	5

13. Quels sont à votre avis les secteurs les plus touchés par la covid19

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci d'avance

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations**Listes des figures**

Introduction générale02

Chapitre 1 : La covid19 et l'entrepreneuriat

➤	Introduction	04
	1. La crise sanitaire de covid19.....	04
	1.1 C'est quoi la covid19.....	04
	1.2 Gestion de la crise.....	05
	2. L'entrepreneuriat	07
	2.1 Qu'-est ce que l'entrepreneuriat ?.....	07
	2.2 L'importance de l'entrepreneuriat.....	07
	3. L'état des affaires dans la crise du covid19.....	08
	3.1 Avant la pandémie.....	09
	3.1.1 Les caractéristiques des entrepreneurs.....	10
	3.1.2 Les étapes de création d'entreprise.....	12
	3.1.3 Les facteurs de succès liés à la création d'entreprise.....	14
	3.1.4 Les principales difficultés des créateurs d'entreprise.....	16
	3.2 Au cours de la pandémie.....	17

➤	Conclusion.....	19
---	-----------------	----

Chapitre 02 : Les impacts de la pandémie en Algérie

➤	Introduction.....	20
	1. l'impact socio-économique de la covid19 en Algérie.....	21
	1.1 Les causes et les conséquences de la covid19 sur l'économie algérienne.....	21
	1.2 Impact économique.....	22
	1.3 Impact social de la crise du covid-19 en Algérie.....	25
	2. Impact de la pandémie de covid19 sur le développement des entreprises.....	29
	2.1 Secteur privé.....	29
	2.2 Secteur publique.....	30
	3. Le dynamisme des créateurs d'entreprise pendant la pandémie.....	31
	3.1 Réaction des jeunes promoteurs algériens face à la pandémie.....	31
	3.2 Les mesures adaptées par les créateurs algériennes face au covid19.....	31
➤	Conclusion.....	34

Chapitre03 : Enquête sur l'impact de la covid-19 sur la création d'entreprise

➤	Introduction.....	35
	1. Méthodologie de recherche.....	35
	1.1 L'objectif de l'enquête.....	35
	1.2 Choix de méthode.....	35
	1.3 Analyse et interprétation des résultats du questionnaire.....	36

2. Présentation, analyse et interprétation des résultats dans l'agence « ANDI »	43
3. Présentation, analyse et interprétation des résultats dans le dispositif « ANGEM ».....	51
➤ Conclusion.....	63
Conclusion générale	64

Résumé

Ce présent travail aborde le climat des affaires en Algérie durant la pandémie et les restrictions imposées par l'état pour faire face à la crise sanitaire et la crise économique engendrée, et qui ont démotivé les créateurs potentiels d'entreprise. Il s'agit d'une étude de terrain par la collecte des données et des questionnaires sur l'impact de COVID-19 sur la création d'entreprise à l'aide de dispositifs d'aide, le cas de Bejaia.

La COVID-19 a un impact à la fois positif et négatif sur la création d'entreprise, car il a mis certaines fonctionnalités directement à l'arrêt, et en a limité d'autres, par ailleurs, il a permis d'économiser un certain budget. De ce fait, il faut bien se préparer à faire face à d'éventuelles crises de ce genre, pour garantir la continuité des entreprises.

Mots clés : COVID 19, Pandémie, Bejaia, Impact, Entreprises, création.

Abstract:

This paper addresses the business climate in Algeria during the Covid-19 pandemic and the restrictions imposed by the state in order to deal with the new health crisis and the economic downturn that followed it and has demotivated potential entrepreneurs.

This is an extensive terrain surveying using data collection and surveys on the Covid-19 pandemic impact on new business formation using assistance device, here, Bejaia case.

The Covid-19 pandemic had both negative and positive impact on new business formation, because it directly shut down some functionality and has limited some others. But at the same time, it saved a certain budget. Therefore, we must be prepared to deal with any crisis to ensure the business continuity.

Key words: Covid-19, pandemic, Bejaia, Impact, Business, formation.